



**HAL**  
open science

## Les militants de la CFDT et l'information syndicale (les lecteurs de Syndicalisme-Hebdo)

Jean-Charles Basson, Dominique Labbé

### ► To cite this version:

Jean-Charles Basson, Dominique Labbé. Les militants de la CFDT et l'information syndicale (les lecteurs de Syndicalisme-Hebdo). [Rapport de recherche] IRES. 1993. hal-00758068

**HAL Id: hal-00758068**

**<https://hal.science/hal-00758068>**

Submitted on 28 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**CERAT**

Politique - Administration - Territoire

**Les militants de la CFDT  
et l'information syndicale**  
(les lecteurs de Syndicalisme-Hebdo)

Jean-Charles BASSON  
Dominique LABBE

Décembre 1993

**IRES**

Institut de Recherches Economiques et Sociales



# C E R A T

## LES MILITANTS DE LA CFDT ET L'INFORMATION SYNDICALE

(les lecteurs de *Syndicalisme-Hebdo*)

Rapport d'enquête

Jean-Charles BASSON, Dominique LABBE

Décembre 1993

Etude financée par l'IRES et réalisée pour la CFDT

Centre de recherche sur le Politique, l'Administration et le Territoire  
CNRS – Institut d'Etudes Politiques – Université Pierre Mendès-France  
1030 avenue centrale – Domaine universitaire

BP 45 – 38402 Saint Martin d'Hères Cedex (France)

## SOMMAIRE

I. QUI SONT LES MILITANTS DE LA CFDT ?	5
1. La société militante	5
Les mandats et les responsabilités syndicales	5
Le cumul des mandats et des responsabilités	7
Les militants dans l'univers de la CFDT	11
L'engagement	13
2. Les caractéristiques des militants	16
Le profil démographique et socioprofessionnel	16
Le secteur d'activité et la fédération professionnelle	18
Des militants anciens	19
3. Aperçu sur la culture de l'organisation	22
Les motifs de l'adhésion des militants	22
La culture chrétienne et l'engagement politique	23
Un jugement diversifié sur les organisations de la CFDT	26
II. LA LECTURE DE <i>SYNDICALISME-HEBDO</i>	29
1. Que lisent les militants ?	29
Les sources d'information des militants	
La durée de l'abonnement et l'«opération SH»	31
Typologie des lecteurs en fonction des pratiques de lecture	32
Lecteurs réguliers et irréguliers	34
2. Comment jugent-ils <i>Syndicalisme-Hebdo</i> ?	38
Le jugement d'ensemble	38
La forme et le fond	41
3. A quoi sert <i>Syndicalisme-Hebdo</i> ?	44
L'utilisation du journal	44
Les contradictions de l'information syndicale	47
CONCLUSIONS	49
ANNEXE	
Questionnaire de l'enquête CSA	51

## TABLE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

CAP : commission administrative paritaire  
 CE : comité d'entreprise  
 CFDT : Confédération française démocratique du travail  
 CTP : comité technique paritaire  
 DP : délégué du personnel  
 DS : délégué syndical  
 FEAE : Fédération des établissements et arsenaux de l'Etat  
 FEP : Fédération de l'enseignement privé  
 FGA : Fédération générale de l'agro-alimentaire  
 FGE : Fédération générale du gaz et de l'électricité  
 FGMM : Fédération générale de la métallurgie et des mines  
 FGTE : Fédération générale des transports et de l'équipement  
 FNCB : Fédération nationale construction-bois  
 FTILAC : Fédération des travailleurs de l'information, du livre, de l'audiovisuel et de la culture  
 FUC : Fédération unifiée de la chimie  
 HaCuiTex : Fédération de l'habillement, du textile et du cuir  
 Interco : Fédération des personnels communaux  
 PSTE : Fédération de la protection sociale, du travail et de l'emploi  
 SGEN : Fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale et de la recherche  
 SH : *Syndicalisme-Hebdo*  
 UCC : Union confédérale des ingénieurs et cadres  
 UCR : Union confédérale des retraités  
 UD : Union départementale  
 URI : Union régionale interprofessionnelle

## REMERCIEMENTS

Nous remercions les responsables de la CFDT qui ont accepté de nous laisser travailler en toute liberté et, tout spécialement, MM. Claude Mennecier et Jacques Bass pour l'aide et l'attention qu'ils ont prêtées à notre recherche.

L'essentiel de l'étude repose sur les données fournies gracieusement par le CSA.

Maurice Croisat, Jacques Derville, Gilles Nézosi et Jean-Yves Sabot ont mis à notre disposition le matériel recueilli lors de l'enquête qu'ils ont menée avec nous en Rhône-Alpes sur *La syndicalisation à la CFDT dans les années 1990* (cette enquête a été réalisée grâce à l'IRES).

Enfin nous voudrions manifester notre reconnaissance à tous les responsables de syndicats et de sections syndicales ainsi qu'à tous les militants et adhérents de la CFDT qui ont bien voulu répondre, sans se lasser, à nos questions.

Depuis de nombreuses années, la CFDT publie *Syndicalisme-Hebdo* (SH dans la suite de ce texte). Actuellement, cet hebdomadaire est adressé à environ 36.000 abonnés, essentiellement des militants (rappelons que la confédération revendique plus d'un demi-million d'adhérents). Certains sont abonnés au journal depuis plus de deux ans selon un système classique — cela représente près de 18.000 lecteurs —, les autres le reçoivent depuis moins de deux ans grâce à une nouvelle modalité d'abonnement collectif (les syndicats communiquant les noms via leurs fédérations) qui leur permet de bénéficier d'un tarif subventionné. Ce journal confédéral représente donc un investissement important et la CFDT souhaitait en connaître mieux l'impact. C'est pourquoi, au printemps 1993, elle a commandé au CSA une enquête dans le but d'évaluer la lecture du journal, la satisfaction des lecteurs et pour connaître leurs attentes et leurs critiques<sup>1</sup>.

L'enquête a essentiellement consisté en l'administration par téléphone d'un questionnaire fermé (placé en annexe de ce rapport) à un échantillon de 812 personnes représentatives des abonnés de SH. Ces enquêtés ayant été tirés au sort dans le fichier du journal, il s'agit d'un véritable échantillon aléatoire qui ne nécessite pas de "redressement"<sup>2</sup>. Le CSA et la CFDT ont accepté de nous communiquer les données de l'enquête pour une exploitation secondaire dont nous présentons les principaux résultats dans les pages qui suivent. La discussion utilise également des matériaux "qualitatifs". Certains de ces matériaux ont été recueillis lors de réunions organisées par le CSA avec des groupes d'une dizaine de lecteurs tirés au sort à Paris et dans trois villes de province. D'autres proviennent des observations sur l'information syndicale réalisées au cours de deux enquêtes sur les nouveaux adhérents<sup>3</sup>. Signalons enfin qu'en novembre 1990, SH avait encarté dans le journal un questionnaire auto-administré avec retour spontané dont les réponses nous donnent quelques éléments de comparaison<sup>4</sup>.

Ce rapport présente et discute les informations obtenues sur deux points principaux. En premier lieu, nous traçons un portrait des militants de la CFDT au travers du lectorat de SH. En second lieu, nous analysons leur rapport au journal et, au-delà, à l'information syndicale.

---

<sup>1</sup> CSA, *Les motivations et jugements des militants de la CFDT et leur appréciation de «Syndicalisme Hebdo»*, Sondage exclusif réalisé du 25 mai au 2 juin 1993 auprès d'un échantillon national représentatif de 812 abonnés à *Syndicalisme-Hebdo*, Paris, 1993, 209 p.

<sup>2</sup> Les valeurs relatives tirées de l'ensemble de l'échantillon (cas des tris à plats) sont comprises dans un intervalle de confiance relativement faible (que l'on peut considérer comme égal à  $\pm 2\%$ ). Cet intervalle est naturellement plus grand lorsque les valeurs sont calculées sur des effectifs totaux plus petits (cas des tris croisés).

<sup>3</sup> Maurice Croisat, Jacques Derville, Dominique Labbé, *La syndicalisation à la CFDT*, Grenoble, CERAT, 1993.

<sup>4</sup> SH avait reçu 1.120 retours soit un taux de réponse supérieur à 10%. Les principaux résultats ont été présentés dans le n° du 28 février 1991.

## CHAPITRE I QUI SONT LES MILITANTS DE LA CFDT ?

Il existe assez peu de renseignements concernant les adhérents des syndicats. En revanche, la question des militants et de leur rôle au sein de l'organisation syndicale a fait couler beaucoup d'encre jusqu'au début des années 1980. Plusieurs ouvrages<sup>5</sup> leur ont été consacrés ainsi que de nombreux articles<sup>6</sup>. La CFDT a régulièrement ausculté ses militants<sup>7</sup>. Cependant jamais, à notre connaissance, l'on avait disposé d'une enquête portant sur une population aussi vaste bien que la faiblesse relative de l'échantillon — 812 personnes — interdise les tris croisés trop fins.

Cette enquête permet d'abord de répondre à quelques questions : qui sont les militants ? Quels sont les critères qui les distinguent des adhérents ? Pour quelles raisons se sont-ils engagés dans l'action syndicale ? La réponse à ces grandes questions débouche ainsi sur le portrait de l'organisation.

### **I. La société militante**

Le statut syndical de l'abonné à SH, tel qu'il ressort de l'enquête, semble extrêmement divers. Mais cette diversité s'organise autour de certaines lignes de forces et, au total, quelques critères émergent qui permettent de définir le militant et de décrire le visage du "noyau dur" de la CFDT. Le premier groupe de critères concerne les mandats — électifs ou non — et les responsabilités exercées. Un second groupe de critères est relatif à la conscience de l'enquêté, au fait de se considérer ou non comme un militant.

#### *Les mandats et les responsabilités syndicales*

Le critère objectif permettant de reconnaître le militant, c'est l'activité syndicale. Pour l'étude des partis politiques, on a pris l'habitude de demander aux enquêtés le temps qu'ils consacrent à leur organisation et les tâches qu'ils assument : à partir d'un seuil, d'ailleurs très bas, on considère qu'il s'agit d'un militant. Pour l'étude des mouvements syndicaux, il existe un critère plus fiable : l'enquêté a-t-il un mandat de représentation du personnel ou bien exerce-t-il une responsabilité syndicale ? Le tableau 1 ci-dessous donne les réponses des abonnés à SH.

---

<sup>5</sup> Le plus célèbre est l'ouvrage d'Andrée Andrieux et Jean Lignon, *Le militant syndicaliste d'aujourd'hui*, Paris, Denoël-Gonthier, 1973. Egalement : Daniel Mothé, *Le métier de militant*, Paris, le Seuil, 1973.

<sup>6</sup> Guy Caire en propose une synthèse dans : "Du militantisme syndical", *Revue française des affaires sociales*, Juillet-septembre 1980, p 79-123.

<sup>7</sup> Voir notamment le travail pionnier de J. Berthon sur "Les militants de la CFDT" (*Sociologie du travail*, avril-juin 1962, p 174-184). Les résultats des enquêtes auprès des délégués aux congrès confédéraux sont publiés dans *CFDT aujourd'hui*. 37e congrès : n°22 (nov-décembre 1976) ; 38e : n° 41, jan-février 1980 ; 39e : n° 59, jan-février 1983 ; 40e, n° 77, jan-février 1986 ; 41e : n° 95, avril 1990. Pour les délégués aux congrès fédéraux et régionaux, le BRAEC a également publié une étude portant sur la période 1979-1985 : "Les délégués dans les congrès CFDT, *Notes et documents du BRAEC*, 33, septembre 1985, p 3-63. L'ARES a bien voulu nous communiquer les résultats de l'enquête réalisée lors du 42e congrès. Nous utilisons ces résultats comme éléments de comparaison dans la suite de ce travail.

Tableau 1. Responsabilités syndicales et mandats détenus par les militants de la CFDT<sup>8</sup>.

Mandats	Effectifs	% du total	% (A+B+C)
A. Mandats "professionnels" :	610	75,1	84,8
— DP	367	45,2	51,0
— DS	366	45,1	50,9
— CE	253	31,2	35,2
— CHS	174	21,4	24,2
— CAP	102	12,6	14,2
— CTP	101	12,4	14,1
— Autres mandats	179	22,0	24,9
B. Mandats "généraux" :	214	26,4	29,8
— Prud'hommes	57	7,0	7,9
— Représentant dans une institution	56	6,9	7,8
— Administrateur sécurité sociale	24	3,0	3,3
— Autres mandats	133	16,4	18,5
Nombre moyen de mandats (A + B)	2,52		
Aucun mandat	154	19,0	21,4
C. Responsabilités syndicales :	642	79,1	89,3
— Bureau ou secrétariat de la section	382	47,0	43,1
— Bureau ou secrétariat du syndicat	158	19,5	22,0
— Union départementale ou régionale	57	7,0	7,9
— Fédération, confédération	45	5,5	6,3
Total mandatés et responsables (A + B + C)	719	88,6	100
Aucune responsabilité syndicale	170	20,9	
Aucun mandat ni responsabilité	93	11,5	

Le tableau montre que les trois quarts des abonnés de SH exercent un mandat attaché à leur activité professionnelle. Ce mandat peut ne pas être électif comme dans le cas des délégués syndicaux (DS) ; il peut également ne pas être limité au seul établissement comme dans le cas des délégués aux comités centraux d'entreprise ou les élus des commissions administratives paritaires centrales (CAP). Mais, en tout cas, ce mandat comporte une dimension représentative et professionnelle évidente. C'est la première caractéristique du syndicalisme français : la plupart des militants sont des élus ou des mandatés.

Un quart des abonnés exerce un mandat plus large : élu prud'homme (6%), ou administrateur d'une caisse de sécurité sociale... Ces mandats peuvent être extrêmement divers du fait du grand nombre d'institutions consultatives. Cela explique sans doute le poids important des "autres mandats" (une partie des 133 personnes qui déclarent un "autre mandat" sont en fait des permanents syndicaux).

<sup>8</sup> Voir la table des sigles placée au début de ce texte.



Enfin, huit abonnés sur dix cumulent un ou plusieurs mandats avec au moins une responsabilité syndicale. Dans plus de la moitié des cas, il s'agit du bureau de la section. Ils sont relativement peu nombreux à s'occuper du syndicat et moins d'un dixième participe à la vie d'une organisation confédérée : union départementale (UD), régionale (URI) ou fédération. C'est la seconde caractéristique du syndicalisme français : la plupart des syndicalistes se cantonnent à leur établissement et ils sont très peu nombreux à s'impliquer dans la vie de l'organisation commune.

Ces informations peuvent être récapitulées dans le schéma ci-dessous. Ce schéma permet de voir combien la société militante repose essentiellement sur des mandats et des responsabilités exercés au niveau des établissements. Seul un petit nombre de militants font vivre le syndicalisme hors du lieu du travail. Le point de contact entre les deux univers étant assuré par quelques "cumulards" dont la majorité ne vont pas au-delà de leurs syndicats ou de fonctions de représentation.

Tableau 2. Ventilation des lecteurs de SH en fonction de leurs mandats et responsabilités.

79% Mandats et responsabilités dans l'établissement	5% Mandats hors de l'établissement seulement	5% Responsabilités hors de l'établissement seulement	11% sans responsabilité ni mandat : (3% se déclarent "militants")
20% cumul avec mandats et responsabilités hors de l'établissement			

#### *Le cumul des mandats et des responsabilités*

Les militants apparaissent donc surchargés. En moyenne chacun d'entre eux dispose de 2,5 mandats auxquels il faut ajouter au moins une responsabilité syndicale ce qui conduit à près de 4 activités différentes. La répartition autour de cette moyenne est assez dispersée : un quart des enquêtés n'a qu'un seul mandat, un autre quart en a deux et, à l'opposé, 195 personnes concentrent quatre mandats et plus. Ajoutons que, plus le nombre des mandats augmente, plus semble forte la propension à accepter des fonctions dans les bureaux et conseils des syndicats, UD, URI. En quelque sorte, le cumul paraît générer le cumul par des mécanismes assez comparables à ceux que l'on peut observer à propos des mandats politiques.

Les situations de cumuls sont assez nombreuses et assez diverses. Nous présentons les principaux cas dans un tableau de synthèse ci-contre (tableau 3). La question 33, concernant les responsabilités syndicales, était posée de manière telle que le cumul des responsabilités dans l'organisation ne peut être mesuré notamment pour l'appartenance aux conseils et bureaux de section et de syndicat dont on sait qu'elles sont très fréquemment couplées (de même que pour les conseils et bureaux du syndicat et de l'UD). Les deux secteurs de droite du tableau ne sont donc pas exactement de même nature que ceux de gauche.

Le tableau 3 montre que la situation la plus courante implique les délégués du personnel et les délégués syndicaux qui siègent également aux comités d'entreprise ou d'hygiène et de sécurité tout en participant au bureau ou en assurant le secrétariat de leur section syndicale.

Tableau 3. Le cumul des mandats de représentation et des responsabilités syndicales parmi les militants de la CFDT<sup>9</sup>

	DP	DS	CE	CHS	CAP	CTP	Autres	Prud'hom	Représ.	Adm. SS	Autres	Resp sy.	Section	Syndica t	UD-URI	Fédé.	Ss resp.
DP	100	66	48	32	18	18	24	8	9	3	17	92	57	23	7	5	8
DS	67	100	41	31	21	22	25	9	9	3	18	96	55	27	8	5	4
CE	70	59	100	25	13	13	23	10	8	3	18	90	59	22	5	5	15
CHS	67	64	36	100	24	28	28	8	8	3	17	90	59	18	9	5	10
CAP	65	75	31	41	100	47	29	7	11	6	19	95	42	29	18	6	5
CTP	66	78	33	48	48	100	19	5	9	3	21	93	47	26	14	7	7
Autres	49	52	33	27	17	11	100	4	9	3	20	93	53	26	7	7	7
Prud'hom	51	60	44	25	12	9	14	100	18	5	21	91	53	11	21	7	9
Représ.	57	59	34	25	20	16	29	18	100	9	36	93	32	29	21	11	7
Admin. SS	42	46	33	25	25	13	21	13	21	100	33	88	25	17	33	13	13
Autres	46	50	34	23	14	16	27	9	15	6	100	93	42	29	12	10	17
Resp. synd	46	47	31	21	13	13	22	7	7	3	17	100					
Section	65	62	46	31	13	14	29	9	6	2	17		100				
Syndicat	57	66	36	21	20	17	31	4	11	3	26			100			
UD-URI	46	55	21	29	32	25	21	21	21	14	29				100		
Fédération	44	44	31	21	15	18	31	10	15	8	33					100	
Sans resp	16	9	22	10	3	4	8	3	2	2	13						100

<sup>9</sup> La lecture du tableau est uniquement horizontale : "sur 100 délégués du personnel, 66 — soit les deux tiers — sont délégués syndicaux, 48 — soit la moitié — siègent au CE, 31, soit environ un tiers siègent dans un CHS ; 18 font partie d'une commission administrative paritaire (CAP) ou d'un comité technique paritaire (CTP) ; 24 soit un quart déclarent en plus un autre mandat (malheureusement, nous ne disposons pas du détail de leurs déclarations) ; 8 sont aussi conseillers ou défenseurs aux prud'hommes, 9 représentants dans des instances de formation professionnelle ou d'emploi ; 3 administrateurs d'une caisse de sécurité sociale et, enfin, 17 déclarent exercer une autre fonction représentative hors de l'entreprise. En plus de ces mandats et fonctions, 92% des délégués du personnel déclarent avoir une responsabilité syndicale : pour 57, cette responsabilité se limite au bureau ou au secrétariat de la section ; 23 — soit près d'un quart — participent aussi au conseil ou à l'exécutif syndical. Ils sont encore respectivement 7 et 5 à participer aux mêmes organes de leurs unions départementales ou régionales.

Cependant, les réponses doivent être interprétées avec prudence d'autant plus que le tableau comporte des cas apparemment "anormaux". Par exemple, à partir d'une certaine taille d'établissement, le DS ne peut légalement pas être élu au CE. Comme la CFDT est surtout implantée dans des établissements assez vastes, la proportion de 41 % de DS exerçant un mandat d'élu-CE peut paraître irréaliste. Mais elle ne l'est pas si l'on songe que, dans le secteur privé, le DS siège de droit au CE. L'examen des réponses montre qu'effectivement une partie importante des cumuls DS-CE se concentre dans le secteur privé (métallurgie, chimie, bâtiment, commerce-services...) Autrement dit, les enquêtés ont compris la question comme signifiant : "Siégez-vous au CE ?" Pour les cumuls impliquant les délégués syndicaux, il ne s'agit donc pas toujours de mandats électifs mais de participation effective à des activités liées à leur fonction. Et, en définitive, ce que ces chiffres nous montrent c'est un militant fort occupé !

Une autre "surprise" de l'enquête réside dans le grand nombre d'élus à des organismes paritaires (CAP et CTP) qui déclarent être également DP, DS, CE, CHS. A priori — du fait des établissements concernés et des régimes légaux — ces fonctions ne peuvent cohabiter et nous sommes placés devant une contradiction incompréhensible. Comme cela concerne près de 10% de l'échantillon, on peut se demander s'il n'y a pas un biais massif dans l'enquête ou une erreur systématique de saisie sur cette question. L'examen des déclarations des élus CAP et CTP et de leurs fédérations d'appartenance permet d'écartier ce soupçon : les secteurs professionnels concernés sont effectivement ceux où sont élus des commissions ou des comités paritaires (tableau 4 et 5). On notera également que moins d'un élu CAP sur deux déclare être également être élu CTP (48 sur 102). Il n'y a donc pas confusion entre les deux mandats dans l'esprit des enquêtés.

Tableau 4. Cumul des mandats impliquant les élus CTP et CAP

	Oui		Non		Ne sait pas	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Elus CAP se déclarant :						
— DP	66	65	36	35	0	0
— DS	76	75	26	25	0	0
— CE	32	31	68	67	2	2
— CHS	42	41	59	58	1	1
— Autre man.	30	30	70	70	2	2
Total						
Elus CTP se déclarant :						
— DP	67	66	34	34	0	0
— DS	79	79	21	21	1	1
— CE	33	33	62	62	6	6
— CHS	48	48	51	51	2	2
— Autre man	19	19	80	79	3	3
Total						

Tableau 5. Fédérations d'appartenance des élus CAP ou CTP. Comparaison avec les autres mandats (en valeur absolue).

	CAP	CTP	CE CHS	Autres mandats	DS	Total des élus et DS
Interco	28	40	39	10	52	70
PTT	26	22	49	20	5	69
FGE	3	2	42	26	35	61
SGEN	26	22	21	16	43	53
Santé	9	11	26	11	30	45
PSTE	4	2	20	11	9	43
FGTE	1	2	18	8	17	35
Autres	8	7	261	97	180	320
Total	102	101	427	179	366	610

Deux explications sont possibles :

— Dans certaines administrations, les élus des commissions locales font en réalité office de délégués du personnel et sont souvent considérés comme tels par leurs collègues de travail. L'on constate que la majorité des élus CAP et CTP qui déclarant être DP DS... appartiennent aux secteurs professionnels qui élisent des commissions locales (Interco, PTT, SGEN et Santé) ;

— le tableau 5 montre que dans ces fédérations, on rencontre également beaucoup d'élus CE-CHS. Dans de nombreuses collectivités publiques ou para-publiques — mairies, hôpitaux, grands organismes de recherche —, il existe des institutions équivalentes aux CE. C'est également vrai pour les personnels à statuts (SNCF ou EDF). De plus, depuis une dizaine d'années des CHS ont été installés dans de nombreuses administrations.

On notera également l'importance des DS dans le secteur public et le para-public. Dans bien des fédérations, les militants bénéficiant de décharges de service semblent au moins aussi nombreux que les élus (interco, SGEN, Santé). Sans doute n'en est-il pas ainsi dans la réalité. Une proportion importante de DS, ou de gens qui en font fonction, sont abonnés à SH tout simplement parce que, disposant de décharges de service souvent importantes au titre de leur activité syndicale, ils se trouvent au coeur des cellules de base de l'organisation alors que les élus, beaucoup plus nombreux, peuvent être relativement "marginiaux" par rapport au syndicat, ce qui explique que leur propension à être abonnés soit moins élevée. Naturellement ce fait entraîne un fonctionnement spécifique bien connu sous le nom d'«institutionnalisation» du syndicalisme (ces militants du "public" sont d'ailleurs parmi les plus anciens et il n'est pas exagéré de parler à leur propos de "carrière syndicale").

Au passage, signalons que la FGMM — qui était la plus importante fédération de la CFDT, jusqu'en 1990 —, n'arrive qu'en cinquième position dans l'échantillon avec 48 élus ou mandatés, et la FUC — seconde fédération du privé — ne vient qu'en huitième position (avec 32 élus ou mandatés). Cette situation est en partie le reflet de certaines distorsions dans la diffusion de SH que nous discutons plus bas mais elle traduit surtout l'effondrement des grandes entreprises industrielles et le recul de l'implantation syndicale dans les entreprises privées...

En définitive, on aboutit à un panorama complexe comportant au moins une certitude : ces militants font beaucoup de choses. Or cela contraste avec un temps syndical souvent assez peu important.

Tableau 6. Temps consacré à l'activité syndicale par les militants

	Effectif	%	Délégués de congrès <sup>10</sup>
Plein temps	49	6,6	40
Plus d'un mi-temps	42	5,6	
Environ un mi-temps	71	9,5	
Moins d'un mi-temps	585	78,3	

Le partage s'effectue sur le mi-temps à cause de l'intitulé de la question 35. En fait les enquêtes réalisées auprès des délégués de congrès indiquent que, pour les militants de base, la norme est plutôt le tiers temps. La règle des 20 heures mensuelles, doublées grâce au cumul des fonctions de DP et de DS — même en y ajoutant les réunions du CE et les négociations —, ne permet pas d'atteindre les 80 heures par mois. Les réponses des délégués de congrès montrent d'ailleurs que, pour la majorité des militants, l'activité syndicale indemnisée tourne autour d'un tiers-temps. Cependant la barre du mi-temps présente un grand intérêt : elle permet d'isoler les militants dont l'engagement syndical l'emporte à peu près certainement sur l'investissement professionnel... Ils sont 162 dans ce cas, soit 21,7% des élus et responsables. On peut rapprocher cette proportion de celle observée lors des congrès confédéraux où 4 délégués sur 10 sont des permanents. Par rapport à cette petite élite, qui se retrouve dans les congrès confédéraux, les enquêtés sont donc nettement moins investis dans le syndicalisme ou, plutôt, la majorité d'entre eux sont placés sur une couronne plus extérieure comme

#### *Les militants dans l'univers CFDT*

Nous proposons de décrire l'univers de la CFDT en raisonnant sur une extrapolation et sur une typologie simple. L'extrapolation consiste à considérer que les proportions observées dans l'échantillon sont effectivement celles qui prévalent au sein des 36.000 abonnés à SH et que ceux-ci forment bien le noyau militant de la CFDT. Par exemple, les 22% d'enquêtés disposant d'au moins un mi-temps syndical signifieraient que la CFDT disposerait d'un peu moins de 8.000 militants se trouvant dans le cas privilégié de pouvoir se consacrer essentiellement au syndicalisme...

La typologie est fondée sur quelques critères simples : les mandats et responsabilités, le temps consacré à l'action syndicale, le secteur professionnel et notamment la distinction commode entre le privé et le public et para-public. Elle fait apparaître une ligne de partage assez nette entre trois grandes catégories : les "militants de *section*", les "militants de *syndicat*" et les "militants d'*appareil*".

— le "militant de *section*" ne milite que dans son établissement (entreprise ou administration). La majorité cumule deux mandats électifs avec une responsabilité au niveau du bureau de la section. Cela leur suffit pour apparaître comme généralement

<sup>10</sup> Il s'agit des délégués au dernier congrès. Malheureusement les questions ne sont pas comparables en ce qui concerne les non-permanents.

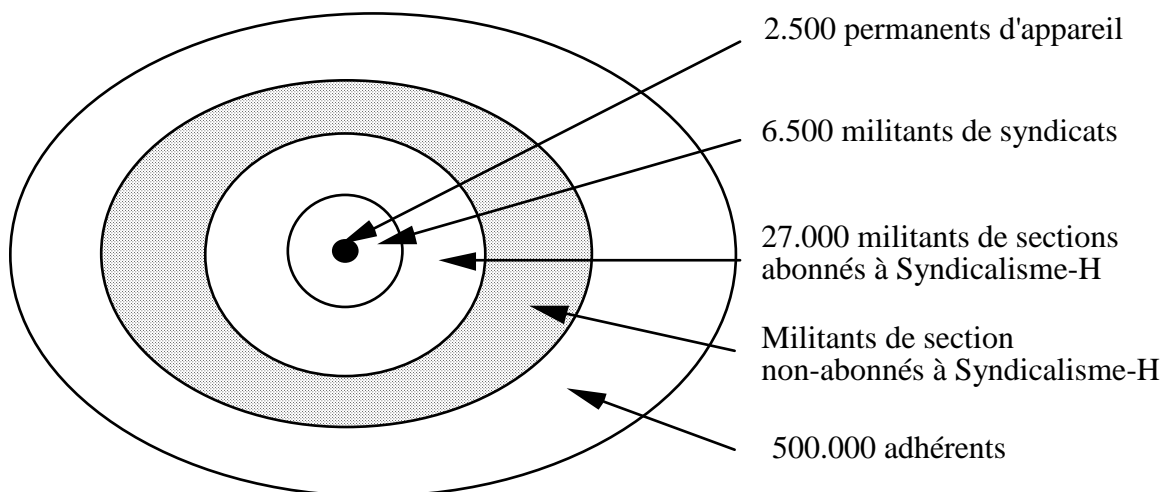
débordés. Ils représentent près des deux tiers de l'échantillon et sont probablement encore plus nombreux dans la réalité ;

— le "militant de syndicat" : en plus de multiples tâches dans sa section, il accepte une responsabilité dans son syndicat (membre du conseil ou du bureau). Dans un peu moins de la moitié des cas, il exerce en plus un mandat représentatif (prud'homme, administrateur de la sécurité sociale, commissions consultatives...) ou siège à l'UD, à l'URI ou à la fédération. Cela représente environ un lecteur de SH sur 5. On trouve ici un peu plus de DS que de DP. Pour moitié, ils disposent d'au moins un mi-temps syndical...

— le "permanent d'appareil" travaille dans quelques gros CE ou syndicat mais surtout dans les unions départementales, URI, fédérations, confédération... La majorité de ces militants n'occupe plus de fonction au niveau de l'établissement ni au niveau du syndicat (autant qu'on puisse extrapoler les réponses à la question 35). Ils disposent tous d'au moins un mi-temps syndical et c'est ici que l'on trouve la quasi-totalité des 7% de permanents. Pour les deux tiers, ils appartiennent à la fonction publique ou au secteur parapublic. Dans l'échantillon, 40% de ces permanents habitent l'Île de France mais leur nombre est trop faible pour qu'on puisse tenir ce résultat pour représentatif de la réalité confédérale.

Ainsi apparaît l'image d'une pyramide écrasée : si l'on en juge par le tirage de SH, la CFDT compte moins de 9000 militants d'organisation dont 2500 véritables permanents d'appareil et 6500 militants locaux participant pratiquement tous à la vie d'un syndicat ou à celle de leur union départementale. En dessous, se trouvent 27000 militants de section dont seulement 6500 participent à des instances extérieures à leur établissement (le plus souvent le syndicat). Mieux que l'image de la pyramide, celle des cercles concentriques permet de comprendre comment est constituée la société-CFDT (tableau 7).

Tableau 7. Schéma de la société-CFDT



Les proportions réelles sont beaucoup plus déséquilibrées, les premiers cercles étant nettement plus petits par rapport aux cercles extérieurs. Ce tableau appelle deux remarques. D'une part, nos enquêtes ont montré que, si tous les militants d'appareil reçoivent SH, une proportion importante des militants de section — notamment les élus DP, CE ou CAP — ne

sont pas abonnés, ce qui nous amène à dessiner un cercle grisé dont l'importance est inconnue et qui est constitué de tous les militants de section ne recevant pas SH (certains peuvent en avoir connaissance par leur section ou par un camarade). La proportion des élus dans la "société militante" est certainement beaucoup plus écrasante encore que ne le laisse apparaître l'enquête. D'autre part, les points de contact "institutionnel" entre ces cercles sont ténus. C'est pourtant d'eux que dépend d'abord la cohésion de l'ensemble. La circulation de l'information entre les différents cercles — en dehors des publications fort nombreuses — repose sur les militants de syndicats, soit une petite cohorte de moins de 10.000 personnes (2% des adhérents revendiqués par la CFDT). Et la majorité de ces militants ne dispose généralement que d'un mi-temps qui est consacré en bonne partie à la vie syndicale de leur établissement. Il y a là un problème qui dépasse naturellement le cadre de cette enquête.

Si tous les militants de la CFDT ne se trouvent pas dans le fichier des abonnés de SH, en revanche, celui-ci comporte un certain nombre de non-militants. En effet, 154 enquêtés déclarent n'exercer aucun mandat représentatif mais, parmi eux, 61 indiquent qu'ils assument des responsabilités syndicales au niveau de la section voire à un niveau plus élevé (syndicat, UD, URI, fédération...). Il reste donc 93 abonnés qui déclarent n'exercer aucun mandat ou responsabilité syndicale. Du point de vue objectif, on peut douter qu'ils méritent le qualificatif de "militant" (il est possible que certains l'aient été autrefois). Mais certains engagements peuvent échapper à la grille d'analyse que nous venons de présenter.

### *L'engagement*

L'engagement est également une affaire subjective. Aussi peut-on se demander si les abonnés à SH se considèrent eux-mêmes comme des "militants" ? Lorsqu'on leur pose la question, 154 enquêtés — soit près d'un sur 4 — répondent par la négative. Comment se ventilent ces réponses en fonction des caractéristiques syndicales des personnes concernées ? Le tableau 8 ci-dessous permet d'apporter quelques éléments de réponse.

Tableau 8. Le sentiment d'être militant selon les mandats et les responsabilités exercées<sup>11</sup>

	Se déclarent militants		Se déclarent non-militants		Total N
	Ne sais pas	Effectifs	Effectifs	%	
DP	1	328	38	10	367
DS	0	342	24	7	366
CE	1	224	28	11	252
CHS	0	163	11	6	174
CAP	0	96	6	6	102
CTP	0	91	10	10	101
Autres	0	170	9	5	179
Prud'hommes	0	54	3	5	57
Représentant...	0	53	3	5	56
Administ. S.S.	0	20	4	17	24
Autres	0	126	7	5	12

<sup>11</sup> La lecture du tableau est horizontale : sur 367 délégués du personnel, 328, soit 89%, se considèrent comme des militants et 38 déclarent qu'ils ne sont pas des militants, etc.

Sans mandat...	1	71	46	82	53	154
ni responsabilité	1	28	30	65	70	93

En fait, ces "non-militants" se trouvent dans deux situations bien différentes :

— 93 n'ont aucun mandat ou responsabilité syndicale. Ils se partagent en deux groupes très inégaux. D'une part, 28 enquêtés qui se trouvent dans ce cas, déclarent qu'ils se considèrent comme des "militants". Le fait n'est pas surprenant : dans toutes les sections, il existe des gens qui ne souhaitent pas être élus ni participer au conseil ou au bureau mais qui donnent un "coup de main" : collecte des cotisations, confection des tracts ou tenue du panneau d'affichage, secrétariat, animation d'une commission du CE... Souvent, il s'agit d'anciens élus plus ou moins mis sur la touche par les nouvelles générations. Le syndicalisme français repose en partie sur ce travail "gratuit". Comme ils font partie des cercles extérieurs de la société militante, il est normal qu'ils soient peu nombreux parmi les abonnés de SH. Leur faible nombre peut aussi traduire le déclin des bénévoles. D'autre part, 65 destinataires du journal n'exercent aucun mandat ni responsabilité et s'affirment "non militants" : leurs réponses dénotent souvent peu d'intérêt ou d'investissement dans l'organisation. Dans cette même catégorie, il faudrait sans doute ajouter un dixième des élus DP, CE, CTP qui déclarent eux aussi ne pas se considérer comme des "militants". C'est un fait souvent constaté que certains mandats sont confiés à des "néophytes" ou à des personnes qui "se dévouent", voire à des gens peu motivés. Combien avons-nous rencontré de délégués voire de responsables de sections propulsés dans leurs fonctions un beau jour et sans y avoir vraiment réfléchi. Sans doute, ces personnes sont-elles la preuve que le syndicalisme peut dépasser le cercle étroit des "militants" traditionnels. Mais on peut aussi y lire une manifestation de la crise du syndicalisme et ajouter que certains responsables syndicaux attachent souvent plus d'importance aux scores électoraux qu'à la qualité des élus. En tout état de cause, on peut se demander si ces 139 personnes doivent se trouver parmi les abonnés d'un journal destiné aux militants<sup>12</sup> ?

— A l'opposé, 15 enquêtés répondent également qu'ils ne se considèrent pas comme des "militants" alors qu'ils consacrent au moins la moitié de leur temps à des activités syndicales et exercent souvent des responsabilités importantes. Sans doute s'agit-il d'une coquetterie de langage chez des gens qui voient dans le syndicalisme une affaire de professionnels et aux yeux de qui le mot "militantisme" appartient à une époque révolue... Naturellement, ceux-là sont parfaitement à leur place dans les abonnés de SH ! Mais leur réponse, aussi minoritaire soit-elle, soulève une question, qui n'est pas anecdotique, sur la nature de l'activité syndicale quand un certain niveau de responsabilité est atteint.

Un élément supplémentaire d'information est apporté par la fédération à laquelle appartiennent ces "non-militants" déclarés. Le tableau 9 permet de constater que les "non-militants" se concentrent dans quelques fédérations (FGE, FEP, interco...) Nous verrons que cela peut s'expliquer par la stratégie de diffusion de l'information confédérale qui a été adoptée par ces organisations.

En définitive, si l'on considère que SH est le journal des "cadres" de la CFDT, on peut estimer que, dans l'échantillon du CSA, 747 personnes correspondent à la définition la plus extensive possible de ce mot et 65 ne sont pas des "militants" et ne se considèrent d'ailleurs pas comme tels. Nous excluons donc des traitements, présentés

<sup>12</sup> La question est d'importance si l'on songe que 17% des abonnements et du tirage représentent des sommes non négligeables...



dans cette première section, ces 65 personnes qui sont manifestement des adhérents de base "passifs"<sup>13</sup>...

Tableau 9. Fédération d'appartenance des "militants" et des "non-militants"

	Militants	Non-milit.	% Non-milit
FGA	25	0	0
FNCB	29	2	6
FUC	39	3	7
FGMM	57	0	0
Services	36	3	8
FEP	32	7	18
Interco	82	9	10
FEAE	19	2	10
PTT	79	6	7
SGEN	60	2	3
FGE	81	19	19
Santé	53	4	7
FGTE	41	0	0
Banque	33	1	3
PSTE	53	5	9
Totaux	747	65	8

<sup>13</sup> Si l'on extrapole cette donnée à l'ensemble des abonnés, cela représente tout de même plus de 3.000 destinataires, ce qui n'est pas négligeable !

## II. Les caractéristiques des militants

L'examen des mandats et des responsabilités des lecteurs de SH aboutit au sentiment d'une grande diversité de situation. Ce sentiment est confirmé quand on analyse leurs profils socioprofessionnels.

### *Les profils démographique et socioprofessionnel*

Un quart des abonnés de SH sont des femmes soit une proportion supérieure à ce qui est observé lors des congrès de la confédération (aux alentours de 20%). La taille de l'échantillon ne permettait pas de pousser très loin les tris croisés. On peut cependant affirmer que les militantes ont à peu près le même âge que les militants. Leur ancienneté dans l'organisation semble légèrement inférieure et elles cumulent un peu moins de responsabilités. Enfin, elles sont proportionnellement moins nombreuses dans le secteur privé et donc plus présentes dans la fonction publique. Mais, finalement, rien de fondamental ne semble distinguer les militantes des militants. C'est notamment le cas pour l'âge qui est élevé (tableau 10).

Tableau 10. L'âge des militants de la CFDT

	Effectifs	%	Salariés <sup>14</sup>
Moins de 30 ans	16	2,1	27,6
30-35 ans	69	9,2	15,6
35-40 ans	170	22,8	15,3
40-45 ans	174	23,3	15,3
45-50 ans	149	20,0	9,9
50-55 ans	87	11,7	8,5
55-60 ans	38	5,1	5,9
60-65	25	3,3	1,6
Plus de 65 ans	19	3,0	0,3

En moyenne le lecteur de SH est âgé de 44 ans et les deux tiers de l'échantillon ont entre 35 et 50 ans. Autrement dit, la CFDT recrute massivement ses cadres dans la génération du "baby-boom". En revanche, les moins de 30 ans sont pratiquement absents alors qu'ils représentent plus du quart de la population active salariée... On notera également la proportion non négligeable de gens ayant passé l'âge de la retraite. Au total, s'il est vrai que la population française vieillit, la CFDT accuse nettement le trait.

La ventilation par âge des délégués de congrès n'est pas aussi détaillée mais correspond bien à celle des lecteurs de SH : au congrès de Paris en 1992, seulement 2% des délégués avaient moins de 30 ans, 38% avaient entre 30 et 40 ans et 45% — près de la moitié — entre 40 et cinquante ans. Le décalage par rapport à la population salariée est frappant dans les deux cas. A peine plus d'un lecteur de SH sur 10 a moins de 35 ans alors que 43% des actifs sont dans ce cas. A l'opposé, les plus de 50 ans sont à peine

<sup>14</sup> INSEE, Recensement de la population de 1990. Population active. Résultats du sondage au quart, *INSEE résultats*, n° 243, juin 1993.

plus nombreux dans les cadres de la CFDT que chez les salariés (23% des lecteurs de SH et 16% des délégués contre 16% dans les salariés). La pyramide des âges de la CFDT est donc excessivement gonflée en son milieu. Là encore donc : une prépondérance écrasante de la génération du "baby-boom".

S'ils sont légèrement supérieurs à la moyenne des salariés par l'âge, les militants semblent l'être aussi par leur statut professionnel : le tableau 11 montre qu'il y a peu d'ouvriers et de personnels de service (en nette diminution depuis les années 1970) ; beaucoup d'employés et de cadres moyens. On remarque également qu'il y a autant de cadres supérieurs à la CFDT que dans la population active salariée mais l'on ajoutera qu'ils appartiennent surtout à la fonction publique.

Tableau 11. Profession des militants de la CFDT

	Effectifs	%	Délégués de congrès	Population active (%)
Cadres supérieurs	87	12,4	14	12,1
Professions intermédiaires	243	34,7	43	23,8
Employés	236	33,7	25	30,9
Ouvriers	134	19,2	17	33,2

Tableau 12. Niveau d'études des militants de la CFDT

	Effectifs	%	Délégués de congrès
Sans diplôme et Certif.d'études primaires	25	3,3	7
Brevet et CAP, BEP	84	11,3	24
Baccalauréat	124	16,6	35
DEUG, BTS	111	14,9	14
Enseignement supérieur	93	12,5	20

Les militants de la CFDT sont moins de 12% à ne disposer d'aucun diplôme ou du seul certificat d'études primaires. La proportion est nettement moindre que ce qui est observé dans la population active française. A l'opposé, 44% ont au moins le niveau bac. C'est là une proportion nettement supérieure à celle qui serait attendue du fait des caractéristiques générales de la population active et de l'âge moyen des militants (puisque le niveau de la formation s'est élevé assez récemment). Là encore les observations réalisées sur les délégués au dernier congrès de la CFDT confirment ces proportions. Les militants de la CFDT sont donc des gens formés ce qui explique leur profession. En fait, l'explication réside également dans le secteur d'activité. C'est en effet dans la fonction publique et parapublique que l'on rencontre le plus grand nombre de diplômés.

*Le secteur d'activité et la fédération professionnelle*

Tableau 13. Secteur d'activité des lecteurs de SH comparé aux délégués au congrès confédéral de 1992.

	Lecteurs de SH		Congrès confédéral
	Effectifs	%	%
Secteur privé	253	34	36
— <i>Agricole et industriel</i>	173	23	
— <i>Services</i>	80	11	
Secteur "mixte"	193	26	24
Fonctions publiques	301	40	40

On constate une assez bonne concordance au niveau le plus global (tableau 13). Ce tableau souligne le décalage important qui sépare la population active française de l'implantation de la CFDT. Alors que 6 salariés sur 10 travaillent dans le secteur privé, à peine plus du tiers des militants de la CFDT sont issus de ce secteur. Ce sont surtout les salariés des services qui sont les plus mal représentés. Encore faut-il préciser que, en leur sein, les syndicalistes de la banque représentent pratiquement la moitié du total. En revanche, les salariés à statut et ceux des grandes entreprises nationalisées sont très fortement sur-représentés de même que certains secteurs de la fonction publique. Cela explique probablement le statut professionnel et le niveau de la formation notés ci-dessus.

En ce qui concerne la fédération d'appartenance, la structure de l'échantillon ne correspond pas aux équilibres internes de la CFDT. Le tableau 14 donne les résultats de la comparaison. La dernière colonne indique l'écart entre la structure du lectorat de SH et celle de la confédération. Seuls les abonnés appartenant aux Commerces-Services, à la FUC et à la Banque ne s'écartent pas des proportions que laisseraient attendre le nombre total des adhérents à ces organisations. Les chiffres supérieurs à l'unité indiquent que les adhérents de la fédération concernée sont proportionnellement plus nombreux dans le lectorat de SH que dans la confédération et vice-versa.

Deux interprétations sont possibles. En premier lieu, la proportion de "militants" parmi les adhérents n'étant probablement pas partout la même, le classement refléterait la propension plus ou moins forte à l'engagement existant dans chaque secteur professionnel. Mais on ne voit aucune logique sectorielle dans ce classement : le privé alterne avec le public ; l'industrie avec le tertiaire. Il est donc plus probable que ces proportions traduisent des différences dans l'attitude envers SH et la confédération. Par exemple, certaines organisations, qui se trouvent au bas du classement ont pu répondre parcimonieusement à l'opération de promotion lancée il y a deux ans. Les raisons peuvent en être diverses : oppositions politiques aussi bien que souci de ne pas faire concurrence à leur propre bulletin fédéral (mais toutes les organisations qui figurent au bas du tableau ne sont pas dans l'«opposition» ou ne disposent pas de leur propre journal). A l'opposé, l'existence d'un supplément fédéral encarté dans SH explique certainement la composition de la tête de liste (FEP, FGE, PSTE, FNCB, Interco...) ; seules les Banques font exception : bien qu'ayant adopté le système de l'édition encartée dans SH, cette fédération ne semble pas avoir fait un effort particulier de promotion...

Tableau 14. Fédération d'appartenance des lecteurs de SH (classement en fonction des effectifs dans l'échantillon)

	Effectifs absolus	%	% adhérents CFDT <sup>15</sup>	Rapport SH/CFDT
1. FGE	100	12,3	6,3	2,0
2. Interco	91	11,2	8,1	1,4
3. PTT	85	10,5	6,6	1,6
4. SGEN	62	7,6	9,1	0,8
5. PSTE	58	7,1	3,8	1,9
6. FGMM	57	7,0	11,1	0,6
6. Santé	57	7,0	10,2	0,7
8. FUC	42	5,2	4,9	1,1
9. FGTE	41	5,0	8,2	0,6
10. FEP	39	4,8	2,2	2,2
10. Services	39	4,8	4,2	1,1
12. Banques	34	4,2	4,8	0,9
13. FGA	25	3,1	8,4	0,4
13. FNCB	31	3,8	2,6	1,5
15. FEAE	21	2,6	3,3	0,8
16. Hacuitex	18	2,2	1,9	1,2
17. FTILAC	7	0,9	1,2	0,7
18. Finances	5	0,6	2,8	0,2

Une première conclusion s'impose : SH est bien diffusé lorsque s'établit une complémentarité entre l'information fédérale et l'information confédérale. Bien que l'échantillon soit trop peu nombreux, il semble que la répartition régionale confirme ce diagnostic. Autrement dit, les relations entre la confédération et ses fédérations et unions sont le facteur essentiel de la diffusion, comme d'ailleurs de la lecture de l'hebdo.

#### *Des militants anciens*

Le tableau 15 classe les militants en fonction de leur date d'adhésion. Ces données sont la conséquence logique de l'âge des militants puisque l'ancienneté dans l'organisation est une fonction directe de cet âge. Remarquons toutefois que la chose n'est sans doute pas vraie pour les militants les moins anciens dont l'adhésion semble avoir été plus tardive<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Chiffres de 1989 reconstitués d'après diverses indications (Antoine Bevort, Dominique Labbé, *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La documentation française, p 24-25). Depuis lors, la composition interne de la confédération a continué à évoluer : les fédérations du privé stagnent ou régressent, certaines fédérations du public ou du parapublic connaissent des progressions importantes. Ainsi pour 1992, la fédération de la santé revendique 56.000 adhérents et la première place dans la confédération (soit 11,5%). Interco en revendique pour sa part 47.000 et la seconde place (soit 9,7%)... (Pour ces deux organisations, voir *Syndicalisme hebdo* des 3 et 10 juin 1993). La dernière colonne n'indique donc qu'une tendance.

<sup>16</sup> Nous avons constaté le phénomène de l'adhésion à la maturité chez les nouveaux adhérents de la CFDT lors de nos deux enquêtes déjà citées : l'âge moyen tourne autour de la quarantaine.

Tableau 15. Date d'adhésion des enquêtés

	Femmes		Hommes		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1964	16	7,3	67	11,3	83	10,3
1965-1970	25	11,5	81	13,7	106	13,0
1971-1975	38	17,4	130	21,9	168	20,8
1976-80	55	25,3	123	20,8	177	21,8
1981-85	29	13,3	89	15,0	118	14,6
Depuis 1985	55	25,2	103	17,4	158	19,6
Moyenne (années)	16,1		18,1		17,6	

On peut tirer de ce tableau quelques conclusions importantes. En premier lieu, un dixième des militants vient de la CFTC puisqu'ayant adhéré avant décembre 1964. Deuxièmement, un militant sur quatre a rejoint la CFDT avant le congrès de 1970 (et une militante sur cinq). C'est là une proportion tout à fait considérable si l'on songe aux événements qui ont affecté l'économie française et l'histoire interne de la CFDT. Enfin, la moitié des militants a adhéré avant 1977 (1976 pour les hommes), c'est-à-dire avant le congrès de Brest (de la "resyndicalisation"). Les adhésions récentes sont peu nombreuses et nettement plus féminines. Il y a 35% de femmes parmi les militants ayant adhéré depuis 1985 : on retrouve là encore un constat fait sur les nouveaux adhérents.

Tableau 16. Date de la prise de responsabilité (ventilation en fonction des responsabilités)

	DP-DS		CE-CHS		CAP-CTP	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1964	12	1,7	9	2,2	5	2,6
1965-1970	35	4,9	23	5,5	12	6,3
1971-1975	86	12,0	55	13,2	11	5,8
1976-80	126	17,6	74	17,7	48	25,4
1981-85	166	23,1	95	22,7	49	25,9
1986-1990	170	23,7	101	24,2	39	20,6
Depuis 1990	123	17,1	61	14,6	25	13,2
Ancienneté moyenne	15		16		16	

	Section		Syndicat		UD-URI-Fédérations	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1964	14	3,7	10	6,4	6	6
1965-1970	20	5,3	11	7,1	10	10
1971-1975	43	11,4	19	12,2	12	12
1976-80	54	14,3	29	18,6	30	30
1981-85	83	22,0	40	25,6	22	22
1986-1990	95	25,1	32	20,5	11	11
Depuis 1990	69	18,3	15	9,6	9	9
Ancienneté moyenne	15		17		20	

Par rapport aux délégués de congrès, on retrouve chez les militants le même phénomène de vieillissement. D'après l'enquête réalisée par l'ARES lors du dernier congrès confédéral, le vieillissement est encore plus accusé : 30% des délégués ont adhéré avant 1971 et 75% avant 1981. L'ancienneté médiane semble dépasser les 18 ans. Celle-ci est passée de 9 ans en 1976 à 15 en 1988.

Le tableau 16 confirme un point important : la prise de responsabilité suit d'assez près l'adhésion (en moyenne deux ans s'écoulent entre l'adhésion et la première responsabilité). Contrairement à une idée reçue, l'ancienneté dans les fonctions de délégué peut être très grande ou plutôt, une partie de ces responsables résiste bien à l'usure rapide qui est le lot de beaucoup de militants d'entreprise. Il ne semble pas y avoir de différences sensibles entre les fonctions au sein des cellules de base mais l'on peut aussi penser que le choix de l'abonnement à SH se porte sur les plus anciens. En revanche, les militants de syndicat et surtout les permanents d'appareil sont en charge depuis nettement plus longtemps — 20 ans en moyenne pour les derniers —, et il n'est pas exagéré d'évoquer ici une vraie "carrière syndicale". Naturellement ces chiffres signifient que l'organisation bénéficie de beaucoup d'expériences accumulées mais aussi qu'elle court des risques certains de sclérose. Finalement, on retrouve notre conclusion selon laquelle les cercles intérieurs de l'organisation se renouvellent très lentement.

Si l'on retient l'idée selon laquelle c'est la date d'adhésion qui fonde une génération en associant la "socialisation" du militant avec une certaine ambiance intellectuelle, ambiance qui teinte ensuite toute la vie dans l'organisation... Cela peut également expliquer la relative homogénéité politique qui contraste avec une apparente diversité des idées. Cela se traduit concrètement par une forte proportion de membres ou de sympathisants du PS.

En définitive, la CFDT fait coexister, plus ou moins difficilement trois générations<sup>17</sup>. La date de l'adhésion entraîne une culture, une certaine manière d'envisager le monde et l'action collective. Le tableau 15 permet de penser que la socialisation de la majorité des militants a été marquée par l'atmosphère particulière des années 1960 et 1970. Le "recentrage" et la "resyndicalisation" sont pour eux des expériences tardives et l'on peut se demander jusqu'à quel point certains les approuvent. Cela peut expliquer leur engagement politique et leur méfiance relative envers la confédération... En définitive, ce que l'enquête sur les lecteurs de SH montre avec certitude c'est que l'organisation, dans son noyau central, se renouvelle très lentement et qu'elle garde longtemps la trace de ses états passés du fait de la permanence de ses cadres. Ainsi l'enquête permet-elle de dessiner certains traits de la culture interne de l'organisation.

---

<sup>17</sup> Antoine Bevort, Dominique Labbé, "Les trois générations de la CFDT", *CFDT-Aujourd'hui*, 98, juillet 1990, p 47-58. Sur la notion de génération : *Vingtème siècle*, 22, avril-juin 1989 et Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988.

### III. Un aperçu sur la culture de l'organisation

Trois éléments de l'enquête nous donnent un aperçu de la culture de l'organisation : les motifs de l'adhésion ; la place des militants catholiques et l'importance des valeurs chrétiennes ; le jugement diversifié que portent les militants sur les organisations de la CFDT.

#### *Les motifs de l'adhésion des militants*

Tableau 17. Les motifs d'adhésion (d'après les réponses aux questions 4 et 5)

	Oui		Non		Ne sait pas	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
La CFDT est proche de vos idées	707	94,6	34	4,6	6	0,8
Les idées de la CFDT	690	92,4	52	7,0	5	0,7
L'attitude de la CFDT...	671	89,8	43	5,8	33	4,4
Le débat est plus ouvert	637	85,3	34	4,6	76	10,2
Les contacts avec les militants	601	80,5	142	19,0	4	0,5
Vos idées politiques	466	62,4	275	36,8	3	0,4
Un événement, un conflit	438	58,6	299	40,0	10	1,3
L'ambiance est meilleure	417	55,8	94	12,6	236	31,6
<i>Moyenne</i>	<i>402</i>	<i>53,8</i>	<i>314</i>	<i>42,0</i>	<i>31</i>	<i>4,2</i>
Le discours des dirigeants	323	43,2	375	50,2	49	6,6
L'influence de vos amis	303	40,6	441	59,0	3	0,4
Votre situation personnelle	253	33,9	481	64,4	13	1,7
Les valeurs chrétiennes	180	24,1	560	75,0	7	0,9
Contre les autres centrales	166	22,2	563	75,4	18	2,4
L'influence de la famille	123	16,5	622	83,3	2	0,3
L'influence du conjoint	52	7,0	694	92,9	1	0,1

On notera la valorisation des idées dans le classement des motifs d'adhésion. L'importance accordée aux idées peut tenir à la forme de l'entretien fermé. Les motivations "idéalistes" s'avouent plus aisément que les motifs "intéressés" qui viennent plus facilement dans une discussion semi-dirigée... Cela peut tenir également à l'ancienneté relative de l'adhésion : plus celle-ci est éloignée, plus il y a de chances pour que les circonstances précises en soient oubliées ou pour qu'elles aient été reconstruites en fonction des codes en vigueur dans l'organisation. Cela peut tenir enfin à la génération de la majorité des militants.

La moyenne est située juste au dessus des 50% d'approbation ; en-dessous de celle-ci les réponses négatives l'emportent à tout coup sur les réponses positives. Les motifs en dessous de la barre sont donc plus ou moins massivement rejetés. Ainsi les problèmes personnels n'auraient motivé qu'un tiers des adhésions. L'influence de la famille et du conjoint semble négligeable (la majorité des personnes qui répondent positivement à ces deux dernières questions sont des femmes...)

On note aussi le faible nombre de "ne sait pas" en réponse à certaines questions. C'est l'indice d'une forte polarisation et d'une absence notable de doute sur le sens de la réponse. Par ordre de "polarisation", après l'influence du conjoint et de la famille, on



trouve les idées politiques, les contacts avec les militants, les idées. A l'opposé, l'ambiance, le débat, le discours des dirigeants déclenchent un nombre significatif de non-réponses. La question de l'ambiance est très caractéristique : les réponses négatives et les "ne sait pas" équilibrent quasiment les réponses positives. Sur ce point, beaucoup de militants se séparent des adhérents récents qui paraissent plus sensibles à la bonne ambiance régnant dans les sections.

Comment interpréter ces résultats ?

Il ne faut pas projeter ces tendances sur le présent et encore moins sur l'avenir... Les réponses peuvent être interprétées ainsi : "Aujourd'hui les militants estiment que, à l'époque de leur adhésion — c'est-à-dire il y a dix, quinze ou vingt ans —, certains motifs ont été importants et d'autres pas". Pour certains, nous retrouvons l'organisation telle qu'ils l'ont connue autrefois. Ainsi s'explique que la société militante affiche des valeurs relativement éloignées de celles qu'expriment les nouveaux adhérents. La question ne nous renseigne donc pas forcément sur la réalité de l'acte mais plutôt sur le regard rétrospectif que portent ces militants sur leur adhésion et sur la CFDT de cette époque. Ainsi s'expliquerait l'importance attachée aux idées politiques. Autant dire que pour la majorité d'entre eux, l'image de "leur CFDT" est celle d'une organisation plus idéaliste, ouverte, politisée et combative. Certains militants font parfois preuve d'un certain esprit "ancien combattant"...

Un élément remarquable mérite d'être souligné : peu de gens mentionnent les valeurs chrétiennes pour expliquer leur adhésion. On a souvent insisté sur la "culture chrétienne" de la CFDT<sup>18</sup>. Elle ne semble guère sensible dans les réponses des militants mais le problème peut être creusé grâce à deux autres questions.

#### *La culture chrétienne et l'engagement politique*

Tableau 18. Ventilation des militants en fonction de leur religion et de leur pratique religieuse

	Effectifs	%
Catholiques :	521	69,7
dont — pratiquants réguliers	81	10,8
— pascalisants	323	43,2
— non pratiquants	117	15,7
Autres religions	14	1,8
Irreligieux	206	27,6
Non réponses	8	1,0
Total	747	100,0

La population française adulte, telle que nous la connaissons à travers les sondages électoraux, comporte moins de 10% de catholiques allant régulièrement à la messe et qualifiés pour cette raison de "pratiquants réguliers". Un quart des catholiques vont à la messe pour les fêtes : on les qualifie de "pascalisants". Enfin, près des deux tiers des Français se déclarent non pratiquants ou irreligieux. Cette distribution semble fonction

<sup>18</sup> C'est notamment la thèse principale de l'ouvrage de Guy Groux et René Mouriaux, *La CFDT*, Paris, Economica, 1989. Voir le compte rendu de Franck Georgi dans *CFDT-Aujourd'hui* (98, juillet 1990, p 39-46).

de l'âge — plus celui-ci est élevé, plus la pratique religieuse est forte — du sexe et de la région : l'Ouest, l'Est et le Nord du pays sont plus "pratiquants". Le tableau 16 ci-dessus montre que l'on trouve, dans les militants de la CFDT, un net excédent de "pratiquants irréguliers" par rapport à la population française adulte. Dans le petit groupe des pratiquants réguliers, les valeurs chrétiennes ont joué un rôle très net dans l'engagement syndical. En revanche, ce rôle est beaucoup moins net pour les pratiquants irréguliers et très faible pour les non-pratiquants (tableau 19).

Tableau 19. Les catholiques déclarés ont-ils adhéré à la CFDT à cause de sa proximité avec certaines valeurs chrétiennes ?<sup>19</sup>

	Messalisants		Pascalisants		Non pratiquants	
	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)
oui	58	(72)	106	(30)	19	(16)
Non	23	(28)	245	(69)	97	(83)
Ne sait pas			4	(1)	1	(1)
Total	81	(100)	355	(100)	117	(100)

Même en ce qui concerne les pratiquants, cette caractéristique doit être interprétée avec prudence. D'une part, l'Ouest, l'Est alsacien-lorrain et, dans une moindre mesure, le Nord sont surreprésentés dans l'échantillon. Il est donc logique que celui-ci comporte plus de catholiques pratiquants sans qu'on puisse établir le sens de la causalité. D'autre part, les militants de la CFDT sont relativement âgés et l'âge — c'est-à-dire l'époque de la socialisation — est, dans le domaine de la pratique religieuse, la variable déterminante. Le tableau 20 confirme cette dimension pour les militants de la CFDT.

Tableau 20. Date d'adhésion des militants catholiques déclarés<sup>20</sup>

	Messalisants		Pascalisants		Non pratiquants	
	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)
Avant 1965	23	(30)	44	(56)	11	(14)
1965-1970	12	(13)	68	(75)	11	(12)
1971-1975	24	(21)	68	(58)	25	(21)
1976-1980	8	(9)	56	(62)	27	(29)
1981-1985	8	(11)	51	(70)	14	(19)
Depuis 1986	6	(10)	26	(42)	29	(48)

Dans le tableau 20, la tendance va nettement du nord-ouest au sud-est. La proportion de catholiques pratiquants diminue à peu près en fonction de la date d'adhésion. Parmi les militants ayant adhéré à partir de 1986, les non pratiquants et les irreligieux sont très nettement majoritaires. Autrement dit, la CFDT suit avec retard la tendance à la déchristianisation qui marque la société contemporaine. Ce mouvement n'est probablement pas le signe d'une "déconfessionnalisation" tardive. Il tient plutôt à la

<sup>19</sup> La lecture du tableau est verticale : sur 100 militants déclarant aller à la messe régulièrement, 71 déclarent avoir adhéré à la CFDT à cause de sa proximité avec les valeurs chrétiennes.

<sup>20</sup> La lecture des pourcentages est horizontale : sur 100 militants ayant adhéré avant 1965, 30 déclarent aller à la messe au moins une fois par mois ; 56% lors des fêtes et 14% jamais.

lenteur, déjà signalée, du renouvellement des générations et, secondairement, à la répartition géographique des militants de la CFDT.

Les pratiquants se distinguent-ils du reste de l'échantillon ? Du fait de la relative faiblesse numérique de celui-ci, les proportions sont à interpréter avec prudence (par exemple, il n'est pas possible d'étudier les caractéristiques des femmes pratiquantes...). Une certitude cependant : l'ancienneté de leur adhésion est grande. Un quart des pratiquants ont adhéré avant 1965 (soit trente ans et plus de syndicalisation à la CFDT-CFDT) : pour eux, il n'est pas excessif de considérer que la CFDT est l'affaire d'une vie... En second lieu, les motifs d'adhésion diffèrent. Les idées politiques jouent un rôle plus faible que les valeurs chrétiennes. On signalera également que la famille et les amis semblent avoir joué un rôle un peu plus important que pour la moyenne. Enfin, les catholiques pratiquants ont une meilleure image de la confédération et de son hebdomadaire. L'écart avec l'ensemble de l'échantillon est maximal sur un point : 66% des pratiquants estiment que l'on ne peut reprocher à la confédération de faire du dirigisme alors que les non-pratiquants ne sont que 53% dans ce cas. On dit souvent que les catholiques pratiquants valorisent le respect de l'autorité et de l'obéissance. Peut-être en avons-nous là un exemple. Il est possible aussi que cela tienne à leur ancienneté dans l'organisation et à une meilleure connaissance de la réalité interne de la CFDT.

Mais le véritable clivage au sein de l'organisation ne réside pas — ou plus — dans les valeurs chrétiennes ; il apparaît à propos de l'engagement politique (tableau 21).

Tableau 21. Proximité partisane des militants de la CFDT

	Effectifs	%	Sympathisants CFDT <sup>21</sup>
Extrême-gauche	22	3,0	3
Parti communiste	15	2,0	9
Parti socialiste	518	69,3	41
Mouvement des citoyens	11	1,5	
Radicaux de gauche	15	2,0	
Ecologistes	60	7,0	16
UDF	11	1,5	6
RPR	3	0,4	11
Front national	1	0,1	7
NSP, refus de répondre	91	12,2	5

En premier lieu on remarque que 7 militants sur 10 font état d'une préférence pour le PS. Un dixième signale d'ailleurs être adhérent à ce parti. En cela, les militants se séparent assez nettement des électeurs de la CFDT et d'ailleurs de ses nouveaux adhérents dont les opinions politiques sont beaucoup plus diverses. Cette dernière proportion est moindre que celle observée chez les délégués de congrès (14% au dernier congrès confédéral). Par rapport aux années 1970, l'engagement politique est en recul mais il est surtout beaucoup plus monocolore. Si l'on reprend l'extrapolation ci-dessus, cela représente environ 4.000 personnes ayant la "double casquette" et, étant donné l'interdiction de certains cumuls, des centaines de conseillers municipaux, secrétaires de

<sup>21</sup> Sondage sortie des urnes réalisé par le CSA lors du premier tour des législatives de 1988. *Liaisons sociales mensuel*, 78, avril 1993, p 16-18.

sections socialistes dont le double engagement est généralement public. Nous avons suffisamment insisté par ailleurs sur l'importance de ce phénomène pour ne pas y revenir ici. Indiquons seulement que la proximité partisane est l'élément qui semble le plus prédictif du jugement porté sur les différentes organisations de la CFDT.

*Un jugement diversifié sur les organisations de la CFDT*

Plusieurs questions permettent de savoir assez précisément quel jugement portent les lecteurs de SH sur les différentes organisations de la CFDT (tableau 22).

Tableau 22. Opinion des enquêtés sur l'action des différents organes de la CFDT<sup>22</sup>

Quelle opinion avez-vous de :	Positive	Négative	Sans opinion
Votre section syndicale	85	10	5
Votre syndicat	89	8	3
Votre fédération	78	12	10
Votre UD	70	11	19
Votre URI	60	10	30
La confédération	69	16	15

Les organes "interprofessionnels" obtiennent systématiquement de moins bons scores que les structures professionnelles (même s'il n'est pas sûr que tous les enquêtés fassent bien la différence entre "syndicat" et "section"). Le nombre important de "sans opinion" à propos des unions départementales et surtout régionales signale combien ces organes n'ont pas la même "visibilité" que leurs homologues professionnels (cela confirme également ce que nous disions plus haut du lectorat de SH). Enfin on notera que c'est la confédération qui recueille le plus d'opinions négatives même si elle obtient un score flatteur.

En ce qui concerne le syndicat et la section syndicale, il n'apparaît aucune différence de jugement parmi les enquêtés. En revanche, des différences assez sensibles apparaissent entre les différentes fédérations. Certaines — la FEP, les PTT, la FUC ou le SGEN — font pratiquement l'unanimité chez leurs militants avec plus de 80% d'opinions positives. D'autres — Commerce-services, Interco, PSTE ou FGTE — connaissent d'importantes minorités de mécontents. Cependant, les fédérations bénéficient toutes d'une meilleure image que la confédération et, de manière plus générale, la dimension professionnelle dispose de meilleures opinions que l'interprofessionnel (UD, URI, confédération) même là où existe un nombre significatif de mécontents ou d'indifférents...

— Plus la date d'adhésion est récente, plus le nombre des "sans opinion" augmente. Il semble y avoir pas mal de désintérêt ou de méconnaissance — également par rapport aux syndicats et aux fédérations —, chez les militants de section les plus jeunes ou les plus récents dans leurs fonctions. La curiosité pour ce qui se passe au-delà des murs de son établissement ou de son entreprise n'est pas une chose qui va de soi.

<sup>22</sup> Pour la commodité de l'exposé, nous avons réduit la gamme des opinions à une dichotomie. L'enquête associait aux adjectifs "positive" et "négative" les adverbes "très" et "assez". Comme toujours, les opinions très positives ou très négatives sont peu nombreuses et l'on observe une concentration caractéristique autour des opinions moyennes.

— Les opinions négatives envers les UD se concentrent chez les militants ayant des responsabilités au niveau des fédérations (un quart d'entre eux déclarent avoir une opinion négative de leur UD).

— Les URI sont surtout victimes d'indifférence de la part des responsables de sections et de syndicats, c'est-à-dire de la base (30% et 26% de "sans opinion").

— Du point de vue du secteur professionnel, il est intéressant de noter que les abonnés appartenant à la FGE et à la FGTE sont ceux qui expriment le plus grand nombre de "sans opinion" à propos des UD et des URI.

— Enfin, la situation géographique semble également assez discriminante. C'est en région parisienne qu'il y a le plus de "sans opinion" envers les UD et l'URI (respectivement 30% et 43%). Pour la province, c'est en Rhône-Alpes que s'expriment à la fois le moins d'opinions négatives envers les UD et le plus de "sans opinion" envers l'URI ; c'est dans le Nord que l'URI recueille le plus d'opinions négatives (22% contre 10% en moyenne nationale).

En ce qui concerne l'image de la confédération, trois variables sont apparues nettement lors des tris : la fédération d'origine, la date d'adhésion et les positions politiques. Dans le tableau 23 ci-dessous, nous présentons l'opinion des enquêtés en fonction de leur fédération d'origine.

Tableau 23. Les opinions des enquêtés sur la confédération selon leur fédération d'origine (classement en fonction des opinions positives)<sup>23</sup>.

	Positive %	Négative %	Sans opinion (%)
1. PTT	81	12	7
2. FEP	77	8	15
3. FGE	76	12	12
4. FGMM	75	9	16
5. PSTE	71	20	9
6. Commerces-services	70	13	17
7. FUC	69	9	22
8. Interco	68	14	18
9. FGTE	66	19	15
10. Santé	65	12	23
11. SGEN	58	34	8
Moyenne générale	69	16	15

En fait, deux choses différentes peuvent faire baisser le "score" de la confédération : l'hostilité qui n'atteint un seuil vraiment critique qu'au SGEN — où l'on rencontre plus d'un tiers d'opinions négatives — et sans doute dans la PSTE et la FGTE avec un cinquième de "mécontents" ; l'indifférence comme chez les militants de la FUC et de la Santé où les "sans opinion" dépassent le cinquième. Mais la présence de la fédération de la Santé au bas du tableau montre qu'il ne faudrait pas exagérer l'influence des positions fédérales sur les opinions des militants. En fait, la corrélation est plutôt à faire avec la date d'adhésion et avec les préférences politiques.

En reprenant la date d'adhésion, on dégage les trois tendances suivantes :

<sup>23</sup> Le calcul n'a pas été fait pour certaines fédérations dont les effectifs étaient trop faibles (moins de 40 enquêtés).

— le maximum d'opinions positives se rencontre chez les abonnés ayant adhéré avant 1968 (76%). C'est la génération des "reconstructeurs" qui confirme le choix de toute une vie ;

— le maximum d'opinions négatives se trouve chez les enquêtés ayant adhéré entre 1968 et 1978. C'est la génération des "soixante-huitards" (qui fournit pourtant le plus de militants d'appareil et de cadres) ;

— le maximum de "sans opinion" se rencontre chez les adhérents les plus récents : 23% chez les adhérents de moins de 5 ans.

Plutôt que par les positions fédérales, on peut surtout expliquer les différences dans les jugements portés sur la confédération par des problèmes de génération. Naturellement, les secteurs professionnels où dominant la génération "soixante-huit" sont les plus réservés (c'est particulièrement le cas au SGEN) ; ceux où dominant les cadres plus jeunes ou plus récents — comme Interco ou Santé — sont moins négatifs mais la confédération est plus souvent regardée avec indifférence...

En ce qui concerne les préférences partisans, les enquêtés qui se déclarent proches du PS sont ceux qui ont la meilleure opinion de la confédération (84% d'opinions positives). Tous les autres se situent nettement en dessous de la moyenne (69%). La confédération est le seul organe de la CFDT à déclencher une telle polarisation politique et cette polarisation semble être la dimension, statistiquement, la plus explicative.

En définitive, quelles que soient les caractéristiques particulières de telle ou telle partie de l'échantillon, les idées jouent un grand rôle pour les militants de la CFDT. Il est frappant de voir que, en 30 ans, l'écrasante majorité d'entre eux semblent avoir troqué la dimension religieuse pour une dimension politique...

En ce qui concerne le journal proprement dit, notre étude aboutit à trois conclusions principales :

— SH est clairement identifié à la confédération par la quasi-totalité des enquêtés ;

— La sympathie partisane pour le PS et l'ancienneté dans l'organisation sont les facteurs principaux d'un jugement positif porté sur la confédération comme sur SH ;

— SH déborde largement le cadre de l'appareil (pour lequel un bulletin comme *Nouvelles* est plus adapté).

La grande majorité du lectorat est composé de militants de section qui ne sont pas engagés dans l'organisation proprement dite : ils ne participent pas à la direction de leur syndicat ni à la vie des UD, URI, fédérations... Bien qu'ils soient présents depuis souvent fort longtemps, beaucoup de ces militants de base n'ont pas une connaissance approfondie de l'univers CFDT, de son fonctionnement, de son vocabulaire et de sa culture d'organisation. Cela pose parfois des problèmes dans la lecture de SH et peut expliquer une certaine insatisfaction comme nous allons maintenant le voir.

## CHAPITRE II. LA LECTURE DE *SYNDICALISME-HEBDO*

Le problème de la lecture de SH doit être replacé dans la question générale de l'information des militants de la CFDT : quelles sources d'information utilisent-ils et quelle place l'hebdo occupe-t-il parmi ces sources ? Ces renseignements permettent de comprendre mieux le jugement d'ensemble porté sur SH mais aussi l'attitude des militants par rapport à telle ou telle rubrique. On peut également s'intéresser aux différentes manières de lire le journal, ce qui aboutit à une typologie des lecteurs en fonction de la régularité et de la profondeur de leur lecture. Enfin, on se demandera quel usage, dans leur activité syndicale, ces militants font-ils de l'information contenue dans l'hebdomadaire. L'analyse des réponses à ces questions débouche sur le constat d'une double contradiction. En premier lieu, les lecteurs attendent du journal qu'ils leur donne des informations sur l'organisation — et notamment sur les positions de celle-ci — mais ils le soupçonnent de faire de la propagande. En second lieu, SH a une utilité collective mais sa consommation est individuelle...

### **I. Que lisent les militants ?**

Les réponses à la question 13 — "Pouvez-vous me dire si vous vous servez des journaux ou moyens d'information suivants dans votre activité syndicale ?" — permettent de dresser un tableau assez complet des sources d'information utilisées par les militants. Une question assez semblable posée aux délégués du congrès confédéral de 1992 conduit à constater qu'il n'y a pas grande différence entre les deux populations.

#### *Les sources d'information des militants*

Parmi les sources d'information non-syndicales, utilisées par les militants et présentées dans le premier cadre du tableau 24, on remarque d'abord l'hégémonie incontestable de la radio-télévision. La presse quotidienne régionale est le seul média écrit à passer la barre des 50% (naturellement, la proportion réelle est supérieure puisque peu d'habitants de l'Ile de France mentionnent un quotidien régional...) Pour beaucoup de syndicalistes de province, la lecture du quotidien régional est la première activité de la journée et celle à laquelle ils ne dérogeraient pour rien au monde. Avec *Liaisons sociales*, ce sont les supports les plus lus et, souvent, beaucoup plus attentivement que la presse syndicale. En revanche, la presse quotidienne nationale connaît une désaffection assez grande (un tiers seulement des enquêtés déclare lire *Libération* et moins de 30% *le Monde*).

L'autre élément d'ensemble concerne le nombre de supports utilisés : 2,3 quotidiens et magazines, ce qui représente en moyenne 1,4 quotidien par tête et 0,95 hebdomadaire auxquels s'ajoutent près de 4 publications CFDT. En y ajoutant la radio et la télévision cela représente plus de 6,5 supports d'information ! Rappelons que, par ailleurs, il s'agit souvent de militants surchargés de responsabilités et de mandats. Et ajoutons que, curieusement, dans nos enquêtes de terrain, nous rencontrons beaucoup de "petits lecteurs" qui sont bien dans l'air du temps, certains militants n'ayant pas honte de déclarer qu'ils n'ont "pas le temps de lire" et que, de toute façon, ils n'aiment pas ça... C'est probablement ce que pensent les 65 enquêtés qui répondent ne pas utiliser du tout

l'hebdo dans leur travail syndical alors même qu'ils le reçoivent toutes les semaines ! A ceux-là il faut encore ajouter 17 personnes qui répondent qu'elles utilisent l'hebdo dans leur travail syndical mais déclarent un peu plus tard à l'enquêteur qu'elle ne le lisent "jamais"<sup>24</sup>... Autrement dit, 10% des exemplaires de SH ne sont probablement jamais sortis de leur pochette plastique et sont envoyés en pure perte ! Ceci étant admis, on peut aussi bien retourner le raisonnement. La question 13 est la première qui mentionne le journal en le noyant au milieu de beaucoup d'autres supports : dans ces conditions, le score est plutôt honorable.

Tableau 24. Les sources d'information utilisées par les abonnés de SH

	Effectifs	%	Délégués de congrès
<b>Informations générales :</b>			
Journal télévisé	527	70,6	68
Les nouvelles à la radio	544	72,8	
Un quotidien régional	495	66,3	51
<i>Liaisons sociales</i>	370	49,5	
Un hebdomadaire général	358	47,9	29
<i>Libération</i>	252	33,7	33
<i>Le Monde</i>	221	29,6	37
<i>Le Figaro</i>	31	4,2	
Nombre moyen de journaux	2,3		
<b>La presse de la CFDT :</b>			
<i>Syndicalisme-hebdo</i>	694	92,9	90
<i>CFDT-Magazine</i>	672	90,0	
Journal fédéral	560	75,0	
Journal interprofessionnel	247	33,1	
<i>Liaison CE</i>	190	25,4	
<i>Action juridique</i>	183	24,5	26
<i>CFDT-Aujourd'hui</i>	169	22,6	37
<i>Cadres-CFDT</i>	119	15,9	
<i>Social actualité</i>	99	13,2	
Nombre moyen de titres CFDT	3,9		
Nombre moyen de supports cités	6,7		

Une fois éliminé les "non-lecteurs", il reste une énigme de taille : comment des militants déjà fort occupés trouvent-ils le temps de consommer une telle quantité d'informations et de médias ? Leurs déclarations sont-elles réalistes ? Par exemple, si

<sup>24</sup> Naturellement, pour analyser la lecture de SH, nous avons constitué un sous-échantillon de 730 personnes d'où ont été éliminés ces "faux-lecteurs". La suite de la section présente les résultats obtenus sur ces 730 personnes...



L'on accepte les proportions qui ressortent de l'enquête, voici quel devrait être le nombre minimal de lecteurs des publications suivantes<sup>25</sup> :

- *Liaison CE* : 9.200
- *Action juridique* : 9.000
- *CFDT-Aujourd'hui* : 8.300
- *Cadres CFDT* : 5.800
- *Social actualité* : 4.700

De tels chiffres peuvent laisser songeur. Comme on s'en doute, il s'agit plus d'un "indice de notoriété", assez flatteur, que d'une véritable "lecture". Il en est d'ailleurs ainsi dans toutes les enquêtes sur les médias : beaucoup d'enquêtés répondent en fonction de ce qu'ils pensent être le "comportement conforme" ou "l'opinion normale" ou, tout simplement, parce qu'il est plus facile de dire "oui" que "non" (c'est le fameux complexe du "yes saying"). L'existence de cette sorte de biais systématique doit être conservée en mémoire et venir tempérer ce que peuvent avoir d'excessivement optimiste certains jugements émis sur l'intérêt du journal ou sur telle ou telle de ses rubriques.

#### *La durée de l'abonnement et l'«opération SH»*

Plus de la moitié des enquêtés ont déclaré recevoir l'hebdo depuis au moins 5 ans et seule une soixantaine — soit 7% — affirme être abonnée depuis moins de 2 ans. D'après ce que l'on sait de la diffusion de l'hebdo, cette dernière proportion aurait dû dépasser les 40%. Un biais aussi énorme dans l'échantillon est difficilement concevable. Si le tirage au sort a été correctement fait, comme tout par ailleurs le laisse penser, il faut éclaircir cette curieuse contradiction. Certes, une partie de ces personnes lisait probablement SH sur leur lieu de travail avant de le recevoir chez eux. Pour les autres, il s'est produit une sorte d'amnésie curieuse : ils s'imaginent de bonne foi que SH arrive chez eux depuis bien plus longtemps que dans la réalité. Sans doute, cette arrivée ne les a guère marqués. Ou bien le journal leur est devenu tellement familier qu'ils ne se souviennent plus l'époque où ils ne l'avaient pas encore..

Malheureusement, les enquêteurs avaient pour consigne de ne poser la question suivante — "Avez-vous souhaité recevoir SH ?" — qu'aux personnes qui déclaraient être abonnées depuis moins de deux ans. De telle sorte que nous n'avons que 73 réponses. Sur ces 73 personnes, 38 (53%) déclarent avoir personnellement souhaité être abonnés et 32 (44%) ne pas l'avoir souhaité. Parmi ces derniers, 12 déclarent ne pas le lire du tout, 17 le feuilletent, 3 lisent les informations qui les intéressent. Aucun ne le lit "pratiquement en entier". Un point mérite donc d'être retenu : une proportion très forte des abonnés — proche de la moitié pour les destinataires reconnus de "l'opération SH" — n'ont pas été consultés avant de recevoir le journal. Dans cette circonstance, il semble que l'opération ne se révèle guère "profitable" puisque le journal est très peu lu ou exploité. Malheureusement, aussi suggestifs que soient ces chiffres, il n'est pas possible de conclure étant donné la petite taille de cette sous-population. Il aurait fallu poser la question à tous les enquêtés sans se préoccuper de l'année supposée de l'abonnement... Cependant, nous pouvons témoigner avoir rencontré lors de notre

---

<sup>25</sup> Le raisonnement est le suivant : puisque SH parvient à environ 36.000 personnes, et que 23% des enquêtés déclarent utiliser *CFDT-Aujourd'hui* dans leur travail syndical, alors cette revue doit être lue par  $36.000 \times 0,23 = 8.300$  d'entre eux. En toute rigueur, on devrait dire "nombre de numéros vendus" et non "lecteurs" puisque chaque exemplaire de l'hebdo, comme des revues, passe certainement entre plusieurs mains... Hélas, la réalité est moins rose ! Il faut donc bien conclure que certains enquêtés "utilisent" sans acheter ni lire...

dernière enquête plusieurs responsables de syndicats qui avaient répondu à l'offre de la confédération en communiquant noms et adresses sans même en référer aux "bénéficiaires"... Nous avons aussi rencontré plusieurs destinataires qui nous ont dit combien il est démotivant de recevoir un journal "sans l'avoir demandé et sans le payer". L'une d'elle, militante depuis 15 ans et responsable d'une section du commerce, pense même que "c'est de l'argent fichu en l'air" et nous a dit qu'elle était navrée de voir que sa cotisation n'était pas mieux utilisée.

Mais la lecture superficielle n'est pas le fait des seuls abonnés "forcés" puisque moins d'un "vrai lecteur" sur cinq lit le journal pratiquement en entier. L'enquête permet en effet d'esquisser une typologie des pratiques de lecture.

#### *Typologie des lecteurs de l'hebdo en fonction des pratiques de lecture*

La quasi-totalité des enquêtés (96%) sortent l'hebdo de sa pochette de plastique au moins une fois de temps à autre. Mais que font-ils ensuite avec le journal ? Le tableau 25 ci-dessous rassemble les réponses des enquêtés.

Tableau 25. Périodicité de la lecture et manières de lire l'hebdo.

Manières de lire Périodicité :	En entier	Quelques informations	Feuillettent rapidement	Total
Toutes les semaines	119	231	15	365
Assez régulièrement	26	218	34	278
Irrégulièrement	8	115	22	135
Total	154	564	71	788
Poids des différents types de lecteurs et de lectures (en pourcentage du total)				
Toutes les semaines	15	29	2	46
Assez régulièrement	3	28	4	35
Irrégulièrement	1	15	3	19
Total	19	72	9	100
Périodicité de la lecture en fonction des manières de lire (en pourcentage)				
Toutes les semaines	78	41	21	46
Assez régulièrement	17	39	48	35
Irrégulièrement	5	20	31	19
Total	100	100	100	100
Manières de lire en fonction de la périodicité (en pourcentage)				
Toutes les semaines	33	63	4	100
Assez régulièrement	9	79	12	100
Irrégulièrement	6	79	15	100
Total	19	72	9	100

On notera tout d'abord la distribution des chiffres selon une tendance "nord-ouest/sud-est" qui indique une liaison assez nette entre les deux dimensions : les lecteurs réguliers sont aussi ceux qui ont la lecture la plus approfondie (ou qui la déclarent telle...). Il y a cependant un décalage assez net entre les deux mesures. La dernière colonne du second cadre montre que près de la moitié des enquêtés (46%) lisent "toutes les semaines". En revanche, la dernière ligne du tableau indique qu'ils ne sont que 19% à lire le journal "pratiquement en entier" ; 72% lisent "quelques informations ou quelques articles qui les intéressent" et, enfin, un dixième le "feuilleter rapidement"...

A l'aide de ce tableau croisé, il est possible d'établir une typologie des destinataires de l'hebdo. En raisonnant sur 100 abonnés, on obtient à peu près les proportions suivantes :

— 10 ne l'ouvrent pas, ou une fois par hasard — ou par remord — et, dans ce cas, ils se contentent de le "feuilleter rapidement" sans le lire... Parmi eux se trouvent plus du tiers des destinataires identifiés de l'«opération SH». Ces gens ne peuvent être baptisés "lecteurs" même s'ils sont bien destinataires du journal. Ils sont malheureusement trop peu nombreux pour que l'on puisse en dresser un portrait détaillé. On soulignera cependant quelques caractéristiques nettes, notamment la forte proportion d'adhérents récents, de femmes (plus du tiers), de gens sans responsabilités ou se déclarant non-militants. En définitive, ces quelques remarques suggèrent déjà ce qui sera l'une des conclusions principales de notre étude : la lecture de SH — comme plus généralement, l'intérêt pour l'information syndicale — dépend de l'intégration dans l'organisation. C'est ce que confirme l'examen des deux autres groupes de lecteurs ;

— 75 % des destinataires sont des "lecteurs superficiels" qui déclarent grapiller, plus ou moins distraitemment et plus ou moins régulièrement, les informations qui les intéressent ou qui "feuillettent le journal". Cette grande masse est à l'image de l'échantillon entier. On les trouve à tous les échelons de l'organisation et dans toutes les générations qui la constituent. Une coupure semble toutefois partager les lecteurs superficiels mais réguliers des autres. En effet, pratiquement 3 lecteurs sur 10 déclarent lire superficiellement l'hebdo mais le faire chaque semaine : on pourrait les baptiser "superficiels réguliers". Ils présentent plusieurs traits communs avec la dernière catégorie :

— 14 % (soit 119 enquêtés) le lisent attentivement chaque semaine. En extrapolant, ce résultat, on peut estimer que SH n'est véritablement lu que par environ 4.500 personnes et non par 36.000 comme le laisse penser le chiffre de sa diffusion totale.

Cette dernière proportion est probablement optimiste du fait de la surestimation générale mise en valeur dans le tableau 24 ci-dessus. Lors de nos enquêtes dans les sections de la CFDT, nous avons rencontré beaucoup de lecteurs superficiels ou rassasiés d'informations. Par exemple : "Je le lis comme ça, un peu vite. Je ne le bouquine pas vraiment, je le zieute plutôt !" (Ouvrier de la métallurgie) ; "Je jette un oeil sur tout ça, il le faut bien !" (Employée de commerce) ; "Je le regarde quand même parce que j'ai des scrupules à ne pas ouvrir la pochette mais je passe très vite" (personnel de santé) ; un informaticien : "Nous sommes face à un tel foisonnement de papiers, de trucs divers que le syndicat devrait nous aider à sélectionner. Il devrait décrypter et mettre en forme, rendre les choses lisibles et compréhensibles au lieu de s'ajouter aux autres émetteurs et de nous embrouiller d'avantage".

On retiendra de cette discussion préalable un élément clef : le temps n'est plus où les militants lisaient le journal syndical de la première à la dernière ligne tout simplement

parce que c'était le seul qu'ils recevaient. Aujourd'hui, les syndicalistes sont plutôt surinformés et leur rapport au papier imprimé s'est radicalement modifié. SH est souvent victime de la concurrence d'autres médias. Par exemple, une responsable de section d'Interco avoue : "Je reçois beaucoup d'informations syndicales notamment de la fédération et du syndicat... Le Magazine est super. L'hebdo est plus difficile à lire, je le prends moins facilement. Il n'a pas de couleurs. Je commence par les autres. Nous sommes obligés de faire le tri, sinon on y passe la nuit".

Il n'en reste pas moins que SH dispose d'un petit noyau de lecteurs réguliers (probablement un peu plus du dixième des destinataires). Vu la taille relativement restreinte de ce groupe dans l'échantillon, il n'était pas possible d'effectuer des tris croisés poussés pour déterminer le profil précis de ce noyau. Cependant on peut en avoir une idée approchée en analysant les caractéristiques des 365 enquêtés qui déclarent lire SH "toutes les semaines" et en le comparant avec celui des 423 autres qui lisent plus ou moins "régulièrement". C'est ce que nous allons faire dans la suite de cette note.

### *Lecteurs réguliers et irréguliers*

Plusieurs points partagent nettement les deux groupes de lecteurs. En premier lieu, les femmes ont une lecture nettement moins assidue (ou elles sont plus franches...) : 31% des lecteurs irréguliers sont des femmes alors qu'elles ne sont que 21% parmi les lecteurs réguliers. L'explication du phénomène est probablement assez simple : les femmes militantes de la CFDT ont une ancienneté moyenne plus faible et elles ont moins de responsabilités. Or, comme nous allons le voir, la lecture régulière est d'abord affaire d'intégration dans l'organisation. A en juger par l'échantillon du CSA, les femmes apparaissent nettement plus extérieures que les hommes dans les cercles de l'organisation et elles entretiennent avec l'information syndicale des rapports qui sont caractéristiques de ces cercles extérieurs.

Une autre remarque générale mérite d'être faite d'emblée : à tout coup, sur l'ensemble des questions, les non-réponses et les "ne sait pas" sont nettement moins fréquents chez lecteurs réguliers. Cette moindre hésitation est l'indice d'une familiarité plus grande avec l'univers de la CFDT. Elle manifeste également l'habitude de la discussion et le goût des idées qui rendent plus aisée l'expression d'un jugement lors d'une conversation impromptue.

Outre ces quelques éléments généraux, les tris sur les deux populations font apparaître des lignes de clivage caractéristiques :

— en premier lieu, les lecteurs réguliers sont plus anciens dans l'organisation. (le tableau 26 ci-dessous résume cette comparaison). Trois lecteurs réguliers sur dix ont adhéré avant 1971 et 16% viennent de la CFTC. Il y a pratiquement équilibre entre les deux types de lecteurs dans le groupe central des années 1970. En revanche, parmi les adhérents "récents" — ayant rejoint la CFDT en 1981 et après — l'écrasante majorité sont des lecteurs irréguliers. De ce fait l'âge moyen est assez décalé : les lecteurs réguliers ont 46 ans en moyenne contre 42 pour les "irréguliers" ;

— la différence d'âge explique probablement en partie les écarts importants constatés au niveau du diplôme. Les lecteurs assidus sont nettement moins diplômés que les autres : plus du quart d'entre eux (27%) ont au mieux le brevet contre moins du cinquième (18%) des lecteurs irréguliers. A l'opposé, 28% seulement des lecteurs réguliers a un niveau de formation au moins égal au bac contre 40% des irréguliers. Autrement dit, la lecture semble inversement proportionnelle au niveau de la formation

et les "mauvais lecteurs" sont plutôt des militants issus de l'enseignement long. Outre l'âge, cet écart considérable peut s'expliquer par l'accès à des sources d'information plus ou moins diversifiées et par une certaine concentration des diplômés dans le secteur public où la dimension interprofessionnelle du syndicalisme confédéré bénéficie de peu d'intérêt. Enfin, il faut souligner le malaise fréquent que les "intellectuels" ressentent en face de la presse syndicale. Un ingénieur de l'électronique résume bien ce sentiment : "On dirait que cette presse est écrite pour des sous-développés mentaux". De manière générale, ce genre de lecteurs a le sentiment qu'on ne les traite pas "en adultes" ;

Tableau 26. Comparaison des lecteurs réguliers et irréguliers en fonction de leur date d'adhésion (en pourcentage du total de chaque groupe).

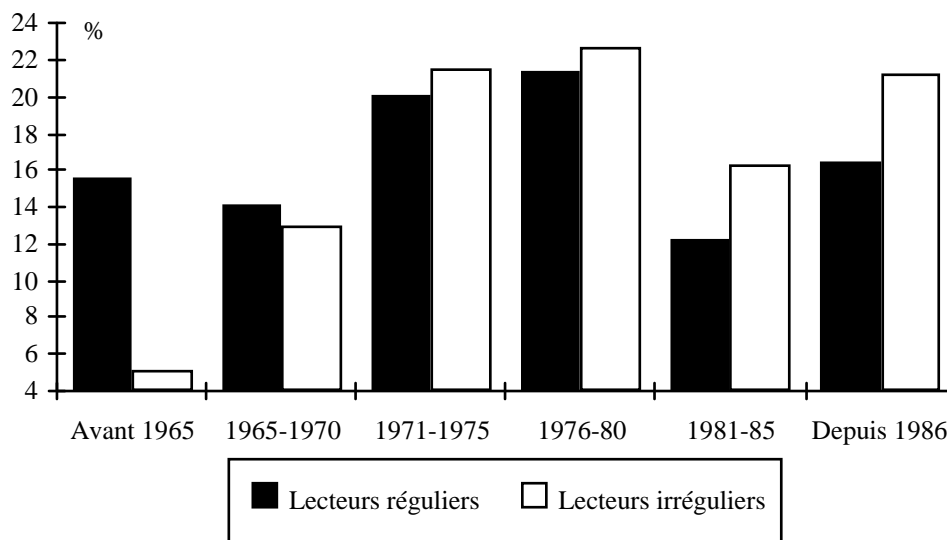


Tableau 27. Régularité de la lecture en fonction du niveau de responsabilité dans l'organisation

	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total
Aucune responsabilité	40	60	100
Section	42	58	100
Syndicat	53	47	100
UD-URI	58	42	100
Fédération ou conf.	56	44	100
Total	46	54	100

— Le niveau de responsabilité dans l'organisation n'est pas le même (tableau 27). La ligne de partage semble passer non pas entre militants et non militants mais entre les militants de section et les militants d'appareil. En ce qui concerne l'information syndicale, les premiers ont un comportement assez proche de celui des simples adhérents. Seuls 4 sur 10 lisent régulièrement et ils sont très rares à consulter SH chaque semaine et en entier. C'est un constat que nous avons également fait lors de notre enquête auprès de plusieurs sections en Rhône-Alpes : SH "passe" mal dans les cellules

de base de l'organisation. Plusieurs responsables syndicaux nous en ont fait la remarque. Selon un délégué syndical dans une mairie, "il faut être permanent pour lire un journal pareil". Plus direct, le secrétaire de section d'une grande entreprise métallurgique estime que SH "est un truc pour les bureaucrates de là-haut"... En revanche, à partir du niveau du syndicat, la majorité des militants d'appareil sont des lecteurs réguliers. Pour un secrétaire d'UD à qui nous posons la question, "Le problème ne se pose pas : je le lis à fond chaque semaine, cela fait partie de mon boulot et il m'est utile notamment pour répondre aux questions qu'on me pose sur les positions de la CFDT face à tel ou tel problème. C'est un bon complément à «Nouvelles-CFDT»".

— Le sentiment de proximité partisane en faveur du PS est beaucoup plus fort chez les lecteurs réguliers que chez les autres (tableau 28). Etant donné les proportions en faveur de la gauche non-communiste (80% des lecteurs réguliers), c'est plutôt de monolithisme politique dont il faudrait parler ici. Cependant, il s'agit de *sympathisants socialistes* et non pas forcément de militants de ce parti. Dans l'échantillon, le nombre des adhérents socialistes est trop faible pour qu'on puisse comparer les deux lectorats de ce point de vue. Autant qu'on puisse en juger, l'adhésion au PS semble répartie à peu près aléatoirement dans toutes les couches de militants sans concentration particulière en un point de l'organisation. On peut s'étonner d'une telle prééminence du parti socialiste et de ses liens avec la lecture de l'information syndicale ? Bien sûr, nous avons déjà souligné l'héritage des années 1960-70, époque où la sympathie de la CFDT pour la gauche non-communiste était affichée et proclamée notamment lors des échéances électorales. Il faut aussi se souvenir que les cadres de l'organisation se renouvellent très lentement et que la grande majorité des lecteurs de SH a adhéré à la CFDT avant le congrès de Brest et la "resyndicalisation". Autrement dit, la corrélation — entre la proximité partisane en faveur du PS et la qualité de la lecture — s'explique par l'action d'un troisième facteur qui est déterminant : l'ancienneté et l'intégration dans l'organisation.

Tableau 28. Proximité partisane en fonction de la lecture

	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total
Non réponse	9	16	13
Ext-gauche et PCF	2	6	5
Gauche non-communiste	80	67	72
Génération écol. et Verts	7	9	8
RPR-UDF	2	2	2
Total	100	100	100

— Le regard porté sur les organisations de la CFDT diverge assez nettement en fonction de la régularité de la lecture (tableau 29). L'écart est très faible en ce qui concerne les organisations de base. Sections et syndicats semblent plébiscités quels que soient les cas de figure et les catégories de lecteurs. Certes, il n'est sans doute pas sans signification que les lecteurs irréguliers donnent plutôt leur préférence à la section et les lecteurs réguliers à leur syndicat, mais cet écart correspond au total à une vingtaine de réponses ce qui est statistiquement peu significatif. En revanche, les différences sont beaucoup plus importantes pour les fédérations, les UD-URI et surtout la confédération.

Ici l'écart est supérieur à 20%. Nous retrouvons donc ce que nous signalions plus haut : l'attitude envers la confédération semble être l'un des ressorts essentiels de la lecture du journal. Ce constat pose évidemment un problème : SH est destiné à faire connaître la confédération au cercle assez large de ses militants mais le journal est surtout lu par ceux qui connaissent bien l'organisation et dont la sympathie lui est acquise...

Tableau 29. Les opinions sur les organisations de la CFDT en fonction de la lecture

Opinions favorables sur :	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total
Leur section	83	86	85
Leur syndicat	92	88	90
Leur fédération	83	76	80
Leurs UD-URI	74	68	71
La confédération	77	62	70

## II. Comment jugent-ils *Syndicalisme-Hebdo* ?

En définitive, SH, même s'il est lu superficiellement, semble être plus ou moins utilisé par une majorité relative des militants auquel il est envoyé et ceci malgré la forte concurrence à laquelle il est soumis. Beaucoup de ces utilisateurs réguliers valorisent la "communication". Pour eux, "L'information dans la société actuelle, c'est important pour prendre des initiatives". Ils disent avoir "tellement de choses à apprendre et à connaître". Un responsable d'UD en fait une "impérieuse nécessité pour les syndicalistes". Beaucoup de militants d'appareil y voient un "instrument indispensable pour affirmer la présence de l'organisation". Un autre responsable de syndicat : "Nous voulons montrer ce que notre organisation est capable de faire et nous voulons provoquer les occasions de faire parler de nous". On affirme aussi que : "La presse syndicale permet d'affirmer notre communauté d'idées". Un cadre, dans une préfecture, juge que "La CFDT est de son époque : il lui faut un journal moderne". Cette sorte de révérence pour la "communication" explique un jugement d'ensemble largement positif.

### *Le jugement d'ensemble*

Globalement, le jugement est largement positif puisque 89% des enquêtés déclarent trouver SH "très" ou "plutôt réussi" contre 10% qui le jugent "pas très réussi" ou "pas réussi du tout". Certes, de nouveau, la grande masse se réfugie dans les opinions moyennes : seuls 8% sont enthousiastes et 0,5% franchement critiques. Il n'en reste pas moins que ceux qui ouvrent le journal le trouvent plutôt bien. Sur tous ces points, l'opinion des lecteurs irréguliers est toujours un peu moins enthousiaste que celle des lecteurs réguliers mais l'écart entre les deux groupes ne dépasse pas le seuil statistiquement significatif.

Quelles sont les raisons de cette opinion globalement favorable ? Le tableau 30 donne les éléments de réponse tirés des réponses des enquêtés.

On remarquera d'abord que le faible nombre de "vrais lecteurs" ne peut s'expliquer par la difficulté ou par l'aspect rebutant du journal puisque les items "intéressant" et "facile à lire" emportent l'adhésion d'une large majorité dans les deux groupes. Il est vrai qu'un quart des enquêtés ne le trouve pas "agréable à lire". Il est également intéressant de noter que peu de gens refusent de se prononcer sauf à propos de la "vérité officielle"<sup>26</sup>. Enfin, l'appréciation globalement favorable se nuance quand on demande si le journal est "proche du terrain" (tableau 30).

Finalement trois choses posent manifestement problème et partagent les deux groupes de lecteurs :

— 37% des lecteurs jugent que SH n'est pas "adapté à leurs besoins" mais ils sont 43% chez les "petits lecteurs". Ce sont les militants sceptiques ou les déçus. Par exemple, un ingénieur délégué syndical : "La presse syndicale n'est pas en rapport avec les problèmes que nous rencontrons dans l'entreprise. L'application pratique des grandes idées est rarement possible... cette presse est pourtant d'une excellente qualité".

---

<sup>26</sup> Certes, la question mélange des jugements positifs et des jugements négatifs et, aux yeux de certains critiques des sondages, cela peut donner aux opinions négatives un poids plus fort que si elles avaient été proposées seules...



Tableau 30. Quels jugements s'appliquent selon vous à SH (plusieurs réponses possibles) ?

	S'applique %			Ne s'applique pas %			Ne sait pas %		
	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs
Conforme à l'esprit de la CFDT	90	92	91	5	3	4	5	5	5
Intéressant	94	87	90	4	8	6	2	5	4
Facile à lire	90	84	87	10	15	12	0	1	1
Complet	76	71	74	20	20	20	4	8	6
Agréable à lire	74	70	73	25	26	25	1	4	2
Ouverts aux débats d'idées	72	69	71	22	21	21	6	10	8
<i>Moyenne</i>	<i>74</i>	<i>69</i>	<i>71</i>	<i>20</i>	<i>24</i>	<i>23</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
Proche du travail de terrain	70	70	70	25	23	24	5	7	6
Adapté à vos besoins	63	49	56	31	43	37	6	8	7
Trop optimiste sur les succès de la CFDT	47	52	50	47	39	43	6	9	7
Trop calqué sur la vérité officielle	43	50	46	42	30	36	15	20	18

Les militants confrontés à des conflits ou des licenciements ont des réactions comparables : "Quand une entreprise licencie, quel intérêt y a-t-il à recevoir une presse généraliste qui parle de tout et de rien ?" ; "J'ai eu l'occasion de me rendre compte qu'elle était peu utile dans les coups durs, trop éloignée de la vie syndicale de terrain".

— 46% estiment que SH est trop calqué sur la "vérité officielle". Cette opinion est même partagée par la moitié des lecteurs irréguliers. Certains des militants voient dans le journal la "voix de la confédération" selon l'expression d'un infirmier. "Ce journal est essentiellement politique, poursuit-il, le fond ne me surprend pas : la CFDT reste la CFDT". Un militant, ancien responsable de syndicat, y voit une sorte de "Pravda rose, remplie de dirigeants dynamiques, de communiqués gaillards, de formules et de discours creux". Un technicien de la métallurgie, désabusé, estime que : "La CFDT fait comme les autres : on parle de tout pour montrer qu'on n'est pas bornés" (technicien de la métallurgie) ;

— 50% pensent que SH est trop "optimiste sur les succès de la CFDT". C'est l'aspect le plus souvent critiqué chez les deux catégories de lecteurs. Cette critique emporte même la majorité absolue chez les lecteurs irréguliers. On rejette "l'optimisme de commande", la "propagande simplette", "l'autosatisfaction béate", "la vie en rose", "les articles pour la bibliothèque verte"... Beaucoup de militants, que nous avons interrogés sur ce point, ont déclaré accueillir les informations diffusées dans la presse CFDT avec scepticisme tout en déclarant comprendre la nécessité de la "propagande". Mais l'image de l'organisation, notamment à son sommet, s'en trouve brouillée.

Les critiques se polarisent sur un petit nombre de thèmes significatifs : résultats des élections professionnelles — "On ne publie que les bons scores et jamais les revers : je finis par ne plus y croire du tout" (technicien de l'électronique) — la négociation collective et les accords — "à lire les articles là-dessus, tout baigne : on n'a jamais expliqué pourquoi certaines organisations ne signent pas !" (Secrétaire de section, Santé) — les expériences de syndicalisation : "Ces papiers là sont les plus ridicules. Si vraiment les adhérents affluent comment se fait-il que ça ne marche pas chez nous et qu'on nous cache le nombre des adhérents de notre fédération ?" (responsable du commerce). Enfin, on ne croit guère aux informations concernant la vie interne de l'organisation. De nombreux militants nous ont cité en exemple le remplacement du secrétaire général de la confédération déplorant que l'événement ait été, selon eux, plus clairement traité par *Le Monde* ou *Libération* que par SH. Plusieurs ont même fait, à ce propos, un rapprochement avec le défunt système soviétique.

Les tris indiquent que ces opinions négatives sont assez fortement corrélées avec celles concernant la confédération : ceux qui émettent un jugement négatif sur la confédération sont également les plus nombreux à trouver SH peu utile ou trop "officiel"... L'idée selon laquelle SH est "conforme à l'esprit de la CFDT" — qui est presque unanimement approuvée — se révèle donc être à double tranchant. Certes, elle montre que l'objectif essentiel de SH — être le vecteur de la confédération auprès des militants — est bien compris mais, dès lors, la lecture est largement influencée par l'opinion sur la confédération. Ceci étant, la légitimité même de l'hebdo n'est pas en cause, même aux yeux des enquêtés critiques envers la confédération : 53% des "lecteurs estiment que "l'existence d'un journal confédéral" est une "très bonne chose" et 45% une "assez bonne chose", soit 98% d'opinions favorables !

L'image de la confédération n'est pas la seule dimension du problème et une autre corrélation mérite d'être notée : les élus DP et CE — c'est-à-dire le noyau des militants de base — ainsi que les responsables de sections sont significativement plus nombreux que les autres à estimer que SH n'est pas "adapté à leurs besoins" ou qu'il n'est pas assez "proche du travail de terrain". Au-delà des oppositions "politiques" au sein de la centrale, il y a là un réel problème que les jugements sur les rubriques permettent d'éclairer.

### *La forme et le fond*

Il était demandé à l'enquêté de dire si, à son avis, certaines opinions pré-formulées lui semblaient ou non applicables à SH. Ces opinions sont présentées, classées par ordre décroissant d'approbation, dans le tableau 31 ci-dessous.

De manière générale, il apparaît que le jugement est plus positif sur la maquette que sur le fond et que, au sein de la maquette, la mise en page bénéficie d'une meilleure opinion que la majorité des rubriques (celles-ci sont déjà affaire de contenu...). Ajoutons que le lecteur "superficiel" n'est pas difficile : n'éprouvant pas de grosses attentes envers son journal, il est aisément satisfait ou facilement indifférent<sup>27</sup>. Selon l'expression d'un enquêté, SH permet de "faire du tourisme à peu de frais dans la CFDT". Cette situation n'est pas propre à l'information syndicale, elle se rencontre dans la plupart des enquêtes sur la presse écrite. Du point de vue méthodologique, il ne faut donc pas considérer les "scores" de manière individuelle mais prendre plutôt en considération le classement et la position par rapport aux moyennes.

#### 1. Du point de vue de la forme :

— la couverture est l'élément de mise en page qui est le moins bien perçu dans les deux groupes de lecteurs. Il y a là un réel problème puisque l'on sait que la "Une" d'un journal joue un rôle clef. Quels sont les éléments en cause ? Lors de nos entretiens, les réactions devant les "une", que nous examinions ensemble, étaient les suivantes : le titre principal est trop long, peu clair voire obscur, "il ne ressort pas", "il fait penser aux slogans creux que l'on accrochait à la tribune des congrès dans les années 70" ; l'illustration est jugée convenue, creuse ou stéréotypée, trop grande, peu engageante... ; la couverture donne trop peu d'indications sur le contenu du numéro ; on souhaiterait plus de renvois aux pages intérieures afin que de savoir tout de suite où aller pour trouver les principaux articles ; les dirigeants figurent trop souvent en couverture ce qui accentue l'aspect "organe officiel" ; la couverture est "grisaille", trop "puritaine", elle ne donne pas envie d'ouvrir la revue. La comparaison est spontanément faite avec le *Magazine* : "si on voit le *Magazine* traîner sur une table, on a envie de l'ouvrir. Pas l'*Hebdo*"...

---

<sup>27</sup> On en a un bon exemple à propos des éditions fédérales, la majorité des abonnés appartenant à des organisations ne donnant pas d'encarts se déclarent satisfaits des éditions fédérales qu'ils ne reçoivent pas ! Dans un questionnaire comme celui-ci, il est toujours amusant de glisser une rubrique qui n'existe pas...

Tableau 31. Taux de satisfaction envers la forme de S-H et envers ses rubriques.

	Satisfaits %			Pas satisfaits %			Ne se prononcent pas %		
	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs
Les "brèves"	93	88	90	5	4	5	3	8	5
Les dossiers et numéros spéciaux	93	88	91	4	6	5	3	6	4
Les suppléments joints	90	86	88	6	4	5	4	10	7
Les initiatives et réalisations sur le terrain	84	72	79	12	13	9	4	15	12
Les conflits, les grèves	86	81	84	11	10	11	3	7	5
Les dessins	85	80	83	10	11	10	5	9	7
La mise en page	84	81	83	13	12	12	3	7	5
Les éditoriaux	83	74	79	11	12	11	6	14	10
Les photos	80	77	79	15	14	14	5	9	7
Les résultats des élections profes.	79	78	79	17	13	14	4	9	7
La page "à savoir"	80	79	79	8	6	7	12	15	14
<i>Moyenne</i>	82	77	79	10	11	11	8	12	10
Les expériences de syndicalisation	77	77	77	16	12	14	7	11	9
Les éditions fédérales	80	72	76	10	10	10	10	18	14
La vie des organisations et des militants	76	76	76	18	14	16	6	10	8
Les informations internationales	77	72	75	16	16	16	7	12	9
Les accords de branche et d'entreprise	78	70	74	13	15	14	9	15	12
La couverture	75	69	72	15	19	17	10	12	11
La page juridique	73	70	71	13	15	14	14	16	15
La page "Ensemble"	74	60	67	13	14	14	13	25	19
La page "Repères"	68	60	64	12	10	11	20	30	25

— les photos posent aussi problème. Ici, la plupart des lecteurs ont des réactions ambiguës : ils sautent les pages sans illustration et choisissent souvent de lire en fonction de l'image. En quelque sorte, l'illustration fonctionne comme un titre. Elle est donc stratégique. Beaucoup de lecteurs se plaignent aussi du retour, numéro après numéro, des mêmes visages ou des mêmes panneaux ou des mêmes scènes convenues — tribunes de meetings, perrons de ministères, têtes de cortège, tables de négociation, bureaux de l'ANPE (pour illustrer le chômage), images d'ateliers ou de chantiers sans rapport avec le contenu voire avec la légende — toutes choses que l'on juge "archaïques" et qui provoquent des réactions de rejet souvent vives même chez les partisans de la confédération. Certes, on est heureux de reconnaître tel ou tel dirigeant que l'on a déjà rencontré, on désire également que les leaders aient une bonne notoriété — il faut qu'ils "passent bien à la télé" — mais l'on n'aime pas le culte de la personnalité ; on trouve que cet affichage excessif accentue le côté "vieillot" de l'hebdo.

## 2. En ce qui concerne les rubriques :

— pour ce qui est des rubriques en tête du classement, l'interprétation ne pose sans doute pas de problème. Ce classement est cohérent avec les attentes déjà connues. Dans l'ordre, on attend de SH : une information courte, brève et aussi objective que possible sur l'actualité économique et sociale. Certains lecteurs réagissent cependant contre le "saupoudrage" et "l'information pré-digérée". Ce que l'on craint et que l'on rejette, ce sont "les propos généraux sur les affaires générales". Parmi beaucoup d'autres, un militant de la santé recherche, dans SH, les "expériences pratiques, dont on peut s'inspirer, des informations précises et sans bla-bla. Dans ce cas, le journal peut nous aider dans le travail syndical". On apprécie aussi des dossiers apportant une documentation de fond sur les grands problèmes de l'heure, des informations concernant la vie syndicale à la base (expériences de terrain, grèves et manifestations, élections professionnelles) ; un exposé clair et synthétique des positions de la confédération : d'où l'attention portée à l'éditorial (mais ici les deux groupes de lecteurs se séparent assez nettement) ; enfin, des informations sur la vie des organisations.

En revanche, pour le bas du tableau, plusieurs interprétations sont possibles. En premier lieu, le thème n'intéresse pas et la manière dont le journal le traite n'influera pas sur le jugement : la rubrique "repères" et la page juridique semblent fréquemment victimes de ce rejet avant examen. Ou bien l'on est intéressé par la question mais l'on estime que le journal ne la traite pas correctement : certaines pages de la rubrique "Ensemble" sont ici en cause : déclarations des dirigeants, compte-rendu des instances — notamment des CN et BN — sont systématiquement négligés par de très nombreuses personnes — quelles que soient leur opinion sur la confédération — par crainte de la langue de bois et de la propagande. L'écart entre les lecteurs réguliers et les autres mérite d'être signalé : c'est sur les pages "Ensemble" qu'il est maximal. Autrement dit, la confédération joue comme une sorte de réactif sur un certain nombre de lecteurs : tout ce qui se rattache directement à elle est reçu avec méfiance.

A ce propos, on notera l'importance des "ne sait pas" pour les deux dernières rubriques. Une rapide analyse de contenu indique pourtant que la rubrique "Ensemble"

est celle qui occupe le plus de place dans le journal dans les mois qui ont précédé l'enquête<sup>28</sup>. On a donc un décalage certain entre le journal "émis" et le journal "reçu".

Au total, pour la majorité du lectorat, la confédération tient trop de place. Cela peut sembler paradoxal puisque l'enquêté lui-même lit SH comme le "journal de la confédération". Mais le paradoxe s'efface si l'on songe que la plupart des lecteurs de SH y cherchent d'abord des instruments pour leur action, puis des nouvelles des syndicalistes comme eux — c'est à dire des militants de section dans trois cas sur quatre — et qu'ils jugent souvent que "Belleville" tient décidément beaucoup de place... Ceci étant, on peut également lire cette appréciation comme une invitation à améliorer l'information en ce domaine plus que comme le souhait d'en voir diminuer le volume !

### III. A quoi sert Syndicalisme hebdo ?

Les réactions souvent vives que nous venons de mentionner ne doivent pas faire oublier que l'existence du journal n'est remise en cause pratiquement par personne et que la majorité des militants déclarent spontanément qu'ils s'en servent dans leur travail syndical. Plusieurs questions permettent de décrire plus précisément cette utilisation. Leur analyse met en lumière les contradictions auxquelles se heurte l'information syndicale

#### *L'utilisation du journal*

Il était demandé aux enquêtés d'indiquer les éléments du journal qui leur servent dans leur travail militant et dans quel but (questions 21 et 22). Les réponses à ces deux questions sont présentées dans le tableau 32 ci-dessous. Dès que l'on passe du jugement de valeur, sans conséquence pratique, à l'utilisation du journal, les scores positifs descendent brutalement et les écarts se creusent entre les lecteurs réguliers et les autres. On peut résumer l'emploi de SH en trois points.

1. Pour 16% des "vrais lecteurs", rien dans SH ne leur sert à quoi que ce soit dans leur activité syndicale. Ils sont 32% dans le même cas chez ceux qui lisent irrégulièrement. Au total, c'est 23% des lecteurs qui n'utilisent pas l'information contenue dans le journal. Il faut naturellement ajouter les abonnés qui déclarent ne pas ouvrir l'hebdomadaire : au total, c'est plus du quart des envois qui semble fait en pure perte. Il est vrai que le questionnaire oubliait un item dont nous avons pu constater l'importance lors des entretiens : on lit "pour satisfaire des curiosités personnelles". Une infirmière dans un centre de santé : "Je le lis régulièrement dans mes moments de creux. Il me permet de m'informer sur tout, il remplace le journal. Je peux mieux comprendre la situation politique, les choses qui se passent autour de moi et que je n'ai pas le temps de suivre. Je peux me faire mon opinion". Une technicienne de l'électronique : "La presse CFDT est intéressante au titre de la culture générale. Je garde la plupart des numéros et je me constitue des dossiers avec". Un autre militant dans une grande usine de l'automobile : "SH me permet de me tenir au courant de l'actualité... il aborde de nombreux sujets, y compris l'international. C'est bien de nous sortir de notre train-train !"

---

<sup>28</sup> Il serait intéressant de réaliser parallèlement à l'enquête quantitative, une analyse de contenu du journal notamment au niveau du volume des rubriques. On aurait ainsi des indications sur le décalage existant entre le journal émis et le journal reçu. Comme le montre l'exemple de la rubrique "Ensemble", le décalage peut être important...

Tableau 32. L'utilisation de SH par les lecteurs en fonction de la régularité de la lecture

	Ils se servent %			Ils ne se servent pas %			Ne savent pas %		
	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs	Lecteurs réguliers	Lecteurs irréguliers	Total lecteurs
Des informations contenues dans SH	84	68	77	15	29	22	1	3	1
Pour discuter entre collègues et amis	74	67	71	25	33	28	1	0	1
Pour rediffuser les informations	74	68	71	25	29	27	1	3	2
Des dossiers	75	57	68	24	40	30	1	3	2
Pour les réunions syndicales	68	60	65	31	39	34	1	1	1
Des articles de réflexion et d'analyse	66	55	63	32	42	35	2	3	2
<i>Moyenne</i>	<i>63</i>	<i>53</i>	<i>58</i>	<i>35</i>	<i>44</i>	<i>39</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>32</i>
Des résultats d'études	62	52	57	35	45	40	3	3	3
De l'affiche	61	52	57	38	45	41	1	3	2
Des info sur les expériences syndicales	60	49	55	39	48	43	1	3	2
De la page juridique	52	45	50	46	52	47	2	3	3
Lors des formations syndicales	38	33	36	55	63	59	6	4	5
Pour préparer une négociation	38	30	34	60	68	64	2	2	2

2. Les trois quarts des vrais lecteurs — et les deux tiers des lecteurs irréguliers — recherchent dans SH *de l'information pour nourrir les discussions avec les collègues et les amis ou pour alimenter les réunions syndicales*. Sur ces deux points, l'écart n'est pas considérable entre les deux catégories de lecteurs. Autrement dit, on attend de SH qu'il donne quelque chose d'intéressant à dire à un entourage plus ou moins large. Dans 91% des réponses, il s'agit d'abord des "positions de la confédération" sur les problèmes de l'heure ; ensuite d'informations précises dans le domaine social (88%), puis d'un tour d'horizon sur ce qui se passe dans la CFDT (88%) et enfin des débats d'idées (87%). Les témoignages recueillis concordent sur ce point bien que les motivations profondes puissent être diverses. Par exemple, un technicien de la métallurgie explique qu'il le lit avec sa femme : "On cherche nos droits à l'intérieur et on en parle avec les amis". Une ouvrière, DP dans une usine de sous-traitance automobile : "Quand l'information est pratique, quand elle peut servir à quelque chose de précis, c'est bien". "Dans SH, il y a beaucoup d'informations, surtout des chiffres qui m'aident dans mon travail syndical, pour donner des renseignements. Pour moi, c'est suffisant". Un secrétaire de section affirme que, "quand il y a un article intéressant, on n'hésite pas à l'afficher".

En définitive : le contenu de l'information est apprécié en fonction des discussions ou des utilisations possibles. Cela explique que beaucoup d'enquêtés lisent SH d'une manière "grapilleuse" à la recherche de ce qui peut être rediffusé, discuté ou affiché sur les panneaux syndicaux (sans doute est-ce la raison pour laquelle l'affiche est assez bien reçue). Sans doute est-ce la raison pour laquelle la différence maximale entre les deux populations est atteinte à propos des dossiers : alors que 75% des lecteurs réguliers déclarent utiliser les dossiers, seuls 57% des lecteurs irréguliers font de même. Dans le même ordre d'idées, l'écart est important à propos des articles de réflexions et d'analyse (18%) et sur les informations concernant les expériences de syndicalisation (19%). Ce type d'articles est évidemment ce qui se prête le moins bien au simple "coup d'oeil" et à la discussion légère entre camarades !

3. Certains des emplois de SH sont nécessairement limités à une partie seulement du lectorat : combien de syndiqués — même élus ou mandatés — ne participent jamais aux réunions syndicales<sup>29</sup>, ne suivent pas de formation syndicale, ne disposent pas d'un panneau d'affichage (ou n'en sont pas responsables), ne participent jamais à des "négociations"<sup>30</sup> ? Il faut également mentionner la catégorie assez nombreuse des gens qui continuent de recevoir la presse CFDT alors qu'ils ont quitté leurs responsabilités ou, même, l'entreprise. Par exemple, nous avons rencontré un technicien au chômage : "Je continue à la recevoir alors que je ne cotise plus depuis six mois". Il est logique que tous ceux là répondent négativement à la question de savoir si SH leur sert lors d'activités qu'ils n'ont pas ou plus !

En définitive, il est difficile de fabriquer un journal généraliste quand le public destinataire est aussi divers. C'est l'une des nombreuses contradictions auxquelles se heurte tout journal confédéral.

---

<sup>29</sup> Ces réunions ayant lieu pendant le temps de travail, de nombreux syndiqués ne peuvent y assister. Le cumul des mandats et des fonctions aboutit aux mêmes conséquences.

<sup>30</sup> Dans le vocabulaire syndical français, "négociation" signifie rechercher un accord collectif. La négociation se situe généralement à un niveau supérieur à celui de l'établissement. Cela ne concerne donc pas les DP, CE, CAP...



### *Les contradictions de l'information syndicale*

En ce qui concerne le journal lui-même, trois points posent manifestement problème : la une et, au-delà, les titres ; les photos et l'excès de clichés convenus ou des dirigeants nationaux ; le poids et le traitement de l'information confédérale. Ces points noirs peuvent être résolus par des améliorations techniques et un changement d'état d'esprit ; ils ne doivent pas faire oublier une appréciation plutôt positive et un accueil finalement pas si défavorable étant donné les contradictions que doit nécessairement affronter une entreprise de ce genre<sup>31</sup>.

SH se heurte d'abord à une difficulté évidente : ses lecteurs s'attendent à y trouver les positions mais aussi la vision du monde propre à leur confédération syndicale mais, en même temps, ils sont prompts à disqualifier cette information en y voyant de "propagande". Toute organisation qui produit une information sur elle-même se trouve confrontée à cette difficulté qui sera d'autant plus aiguë que la distance séparant l'émetteur du destinataire est importante. La confédération CFDT est assez mal connue de ses membres, même de ses cadres. Pour se faire mieux connaître, elle leur adresse un journal. Mais du fait de la distance et de la méconnaissance, cette initiative est accueillie avec un peu de méfiance, parfois de scepticisme. Sans doute, une amélioration du fond et de la forme peut aider à surmonter certaines préventions ; elle ne peut résoudre cette première contradiction.

En second lieu, il aurait été intéressant de demander aux enquêtés s'ils font circuler le journal dans leur entourage familial et professionnel et, dans l'affirmative, à qui le communiquent-ils. En effet, la lecture n'est pas un phénomène individuel, comme on le pense souvent ; la dimension de "consommation collective" détermine en grande partie la fréquence, l'intensité et la qualité de la lecture. Bref, pour la majorité des gens, la lecture n'est pas une activité spontanée ; elle est entreprise sous la stimulation du milieu et l'on constate, de manière générale, que l'information écrite atteint le destinataire d'autant mieux qu'elle est relayée par des discussions avec l'entourage voire lorsqu'elle reçoit la sanction de quelqu'un en qui l'on a confiance. Il est certain qu'il existe des personnes qui jouent le rôle de "portiers de l'information", de "vecteurs" de celle-ci ou de "leaders d'opinion", même au sein de groupes assez restreints comme l'atelier ou le bureau. On rencontre souvent de telles personnalités dans les sections syndicales. Par exemple, un militant de la santé : "Mon activité syndicale consiste à recevoir des informations que je redistribue. Je m'applique à faire circuler l'information". Un militant de base de la métallurgie : "Il faut rencontrer les gens pour comprendre véritablement comment passe l'information". L'observation de sections de la CFDT connaissant un afflux de nouveaux adhérents nous a montré l'importance stratégique de la présence sur le terrain et de la circulation de l'information par des réseaux plus ou moins formels. Toute la question est alors de savoir quelles informations franchissent ces filtres et circulent dans ces groupes. Cette dimension se prête difficilement à une enquête quantitative par échantillon aléatoire. Celle-ci seulement de constater que beaucoup de militants de la CFDT semblent être à l'affût de certaines informations et que leur préoccupation essentielle est de répéter ces informations autour d'eux. Cependant, nous rencontrons ici le second paradoxe de l'information syndicale : la consommation du journal est massivement individuelle. La plupart des abonnés le reçoivent chez eux et le lisent — ou ne le lisent

---

<sup>31</sup> Nous renvoyons au document de synthèse déjà diffusé pour les conclusions concernant l'envoi du journal, sa forme et son contenu.

pas — pendant le week-end... A notre connaissance, bien peu le ramènent lundi au travail.

En effet, l'information confédérale trouve difficilement sa place sur le lieu du travail comme à la maison. Sur le lieu du travail, elle est en concurrence avec l'information professionnelle que le groupe a toujours tendance à considérer comme prioritaire. Par exemple, un responsable d'un gros CE affirme nettement : "Nous recevons la presse syndicale. Elle nous est utile, elle marque notre appartenance mais, pour nous, l'information importante est interne à l'entreprise". A la maison, elle cadre mal avec un univers où la lecture, l'étude et la réflexion sont réduites à la portion congrue par les loisirs, la consommation, les amis et la famille. Une secrétaire de mairie : "Je le lis deux mois après quand je peux. Je le mets de côté pour le lire et le temps passe. Je devrais peut-être le lire au bureau..." Un secrétaire de section d'une entreprise des services, résume bien ce dilemme :

"Autrefois, *Syndicalisme-hebdo* arrivait à la section. Le journal tournait entre nous et nous discussions quelquefois de son contenu. Malheureusement, on n'avait jamais le temps de le lire à fond et il s'égarait souvent avant d'arriver jusqu'à moi. C'est pourquoi j'ai voulu le recevoir à la maison. Mais, finalement, je l'ouvre assez rarement. Pendant le week-end, j'ai énormément de choses à faire à la maison et je n'aime pas qu'on me rappelle le boulot. Il n'y a rien qui me stimule pour le lire. Personne ne me signale l'article intéressant. J'ai l'impression d'avoir tout oublié à peine je l'ai refermé. Au fond, je me demande si ce n'était pas mieux avant".

Ajoutons à cela le problème de la boîte aux lettres. Il y a trente ans, l'opération SH aurait probablement rencontré un plein succès. A l'époque encore, tout courrier était un petit événement. Aujourd'hui, le téléphone a remplacé la correspondance et la boîte est encombrée d'imprimés, de journaux gratuits, de propagande et de publicités... ou bien ce sont des avertissements et des factures. Son contenu est dévalorisé quand il ne suscite pas le rejet ! Deux réactions en témoignent clairement. Une employée de mairie : "En rentrant à la maison, j'ai d'autres préoccupations et puis il y en a plein les boîtes aux lettres : un imprimé de plus ou de moins...".

## Conclusions

C'est probablement trop attendre de *Syndicalisme-hebdo* que d'espérer qu'il puisse établir des liens de confiance et de compréhension entre la confédération et ses militants, notamment ses nombreux militants de section. Bien au contraire, notre étude de terrain confirme pleinement les indications de l'enquête quantitative : la lecture de la presse CFDT est fonction de l'intégration dans l'appareil et du degré de familiarité avec l'univers syndical. Certes, la lecture peut renforcer cette intégration et cette familiarité ; elle ne peut l'engendrer. Au total, notre étude aboutit donc à un constat un peu désabusé : il est probable que *Syndicalisme-hebdo* rate sa cible puisque la majeure partie de son lectorat est confiné dans l'appareil de la CFDT et qu'il n'est pas vraiment lu par ceux à qui il s'adresse en priorité : les animateurs des cellules de base de l'organisation.

Au-delà du problème de la lecture de l'hebdomadaire confédéral, l'enquête du CSA présente beaucoup d'autres intérêts. Elle permet notamment de savoir un peu plus précisément qui sont les militants de la CFDT ou d'apprécier les liens entre l'action et l'information syndicales... Dans cette perspective, nous voudrions indiquer deux problèmes de méthode.

En premier lieu, nous voudrions souligner les intérêts et les limites des enquêtes par téléphone. Une étude comme celle que l'on vient de lire repose en définitive sur la loi des grands nombres. Elle procure une source irremplaçable d'éléments factuels qui permettent de mieux connaître l'organisation et ses militants. On remarquera à ce sujet que l'organisation peut déjà obtenir certains de ces renseignements par une exploitation judicieuse de ses fichiers. Par exemple, le département de résidence, l'organisation qui a transmis l'abonnement, l'ancienneté dans les fichiers devraient être des éléments systématiquement exploités : l'organisation connaîtra ainsi son implantation géographique, professionnelle, le turn-over de ses militants, etc. Naturellement la chose est transposable pour les autres publications de la confédération (notamment le *Magazine*). Cependant, plusieurs limites inhérentes à une enquête comme celle du CSA doivent être soulignées :

— la taille de l'échantillon. Si 800 questionnaires donnent des résultats d'ensemble sûrs — car inscrits dans une marge d'incertitude minimale —, ils ne permettent pas de descendre très loin dans le détail car l'on tombe rapidement sur des sous-populations trop petites pour raisonner valablement dans un cadre probabiliste. Nous avons rencontré ce problème notamment à propos de l'implantation régionale, des femmes, des jeunes, des catholiques pratiquants, des militants socialistes aussi bien que des salariés du commerce et des services ou encore des lecteurs réguliers et systématiques. Seule une augmentation nette de l'effectif permettrait de répondre à la curiosité légitime que suscitent ces sous-populations stratégiques. Par exemple pour pouvoir mener des tris croisés conséquents sur les femmes, il aurait fallu que celles-ci fussent au moins 6 à 700 dans l'échantillon et, puisque les femmes représentent un peu plus du quart de celui-ci, il aurait fallu interroger environ 2.400 abonnés de SH... Tel est le prix à payer pour obtenir un portrait de groupe dont l'image soit nette et parlante.

— la nature des renseignements recueillis. C'est un fait bien connu des instituts de recherche que les enquêtes fermées, surtout par téléphone, se prêtent bien au recueil d'informations factuelles ou d'opinions pouvant se dichotomiser simplement (oui-non ;

pour-contre...). En revanche, elles sont fort peu propices au recueil d'un matériau diversifié, à l'étude des opinions complexes, des représentations mentales, des modes de pensée et des pratiques sociales : par exemple, dans le cas des lecteurs de SH : quelles images se font-ils de la CFDT ? Quels sont leur investissement affectif dans le syndicalisme ? Quels rapports entretiennent-ils avec l'écrit, avec les idées, avec le savoir ? Comment lisent-ils le journal, avec quels rituels ? Qu'en retiennent-ils au bout du compte ? Et que font-ils de cette information dans leur vie sociale ? Autant de questions que l'enquête téléphonique éclaire peu par construction même... Ici l'entretien semi-directif et l'observation de terrain retrouvent leurs droits. Le hasard a voulu que, au moment où se déroulait le sondage CSA, nous réalisions une enquête de ce genre, sur une population apparentée et un sujet connexe. Ce sont les données recueillies à cette occasion qui nous ont permis de donner un peu de chair aux données quantitatives du CSA.

Notre deuxième conclusion concerne le problème du journal reçu et du journal émis. Ce genre d'enquête repose sur un postulat implicite : on connaît bien le journal émis. Ce n'est probablement pas exact : même dans un journal un peu spartiate comme l'est SH, la division du travail, les routines, les tours de main, la lecture sélective, tout cela rend difficile — pour ceux qui fabriquent le journal — un jugement objectif et impartial sur ce qu'il contient réellement. Or l'enquêté réagit en fonction de la dernière lecture — et quelques éléments retenus des trois ou quatre derniers numéros. Dès lors comment interpréter les réponses, les critiques éventuelles ? Par exemple, seule une analyse du contenu et du vocabulaire de SH, aurait permis de dépasser certaines intuitions et d'apporter une vérification plus approfondie concernant l'aspect "journal officiel" qui nous a été souvent signalé dans les entretiens...

En définitive, ce genre d'enquête a tout intérêt à combiner plusieurs méthodes plutôt que de s'enfermer dans la voie unique et stéréotypée du "sondage d'opinion".

## Questionnaire de l'enquête CSA

N°	Questions	Code CSA
1.	Département	
2.	Régions CSA	
3.	Quelle est votre fédération de rattachement :	
	— FGA	01
	— FNCB	02
	— FUC	03
	— FGMM	04
	— Hacuitex	05
	— Commerces-S	06
	— FEP	07
	— Interco	08
	— FEAE	09
	— Finances	10
	— PTT	11
	— SGEN	12
	— Justice	13
	— FGE	14
	— Santé	15
	— FGTE	16
	— FTILAC	17
	— Banque	18
	— PSTE	19
	— UCC	20
	— UCR	21
4.	Pour chacune des raisons suivantes, pouvez-vous me dire si elles vous ont incité ou pas à adhérer à la CFDT ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)	
	— L'influence de votre famille	
	— L'influence de votre conjoint	
	— Vos idées politiques	
	— L'influence de vos amis	
	— Les contacts que vous avez eus avec des militants CFDT	
	— La proximité de la CFDT avec certaines valeurs chrétiennes	
	— L'attitude de la CFDT lors d'un événement, d'un conflit	
5.	Pour chacune des raisons suivantes, pouvez-vous me dire si elles vous ont incité à adhérer à la CFDT ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)	
	— L'attitude des militants de la CFDT par rapport à votre situation personnelle	
	— Les idées de la CFDT en général	
	— La CFDT est la plus proche de vos idées	
	— L'ambiance y est meilleure	
	— Le débat d'idée est plus ouvert	
6.	Pour chacune des choses suivantes, pouvez-vous me dire si elle vous a motivé pour adhérer à la CFDT, de préférence à d'autres syndicats ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)	
	— L'attitude de la CFDT dans les relations sociales vous convient mieux	
	— Vous avez choisi la CFDT par réaction contre les autres centrales	
	— Le discours du secrétaire général ou d'une autre personnalité du premier plan vous a plu	
7.	Vous êtes adhérent de la CFDT. Vous considérez-vous comme un militant ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)	
8.	En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous que, dans les années qui viennent...	
	— vous allez certainement continuer à militer	1
	— Vous allez peut-être cesser de militer tout en restant adhérent	2
	— Vous allez peut-être cesser de cotiser à la CFDT	3
	— NSP	4
9.	Actuellement, exercez-vous dans l'entreprise l'un de ces mandats ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)	
	— délégué du personnel	
	— délégué syndical	
	— élu CE	

- membre CHS-CT
- élu d'une CAP
- membre d'un CTP
- autres

10. Et actuellement exercez-vous hors de l'entreprise l'un de ces mandats ?

(Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)

- élu prud'hommal
- représentant dans des instances de formation professionnelle
- administrateur de la sécurité sociale
- autres

11. En ce qui concerne ces différentes structures syndicales appartenant à la CFDT, pouvez-vous me dire si l'action menée à leur niveau vous semble très positive, assez positive, assez négative ou très négative ?

vos section syndicale

- Très positive 1
- Assez positive 2
- Assez négative 3
- Très négative 4

vos syndicat (id)

vos fédération professionnelle (id)

vos union départementale (id)

vos union régionale (id)

la confédération (id)

12. Des reproches sont parfois adressés à la CFDT. Parmi chacun d'entre eux pouvez-vous me dire s'ils vous paraissent justifiés ou pas justifiés ?

la CFDT ne sait pas assez susciter de nouvelles adhésions

- justifié 1
- pas justifié 2
- NSP 3

la combativité militante est trop faible (id)

la CFDT manque d'organisation (id)

les personnes prêtes à accepter des responsabilités sont trop rares (id)

la confédération est trop éloignée des problèmes de la base (id)

la confédération est trop dirigiste (id)

il manque à la CFDT des idées clairement affirmées (id)

13. Pouvez-vous me dire si vous vous servez des journaux ou moyens d'information suivants dans votre activité syndicale :

(Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)

- Le Monde
- Libération
- Le Figaro
- Liaisons sociales
- un hebdomadaire d'information générale (Nouvel Obs, le Point, l'Express...)
- le quotidien de votre région
- les journaux télévisés
- les informations à la radio
- Syndicalisme-hebdo
- CFDT-Magazine
- CFDT-Aujourd'hui
- Action juridique
- Social actualité
- Cadres CFDT
- Liaison CE
- le journal de votre fédération professionnelle
- le journal de l'interprofessionnel

14. Lisez-vous Syndicalisme-hebdo ?

- toutes les semaines 1
- assez régulièrement 2
- irrégulièrement 3
- jamais 4
- ne le reçoit plus 5
- NSP 6

15. Si vous le lisez, pouvez-vous me préciser de quelle manière vous le lisez ?
- vous le feuillotez rapidement 1
  - vous lisez quelques informations ou quelques articles qui vous intéressent 2
  - vous le lisez pratiquement en entier 3
  - NSP 4
16. Si vous ne le lisez jamais, pourquoi ? (2 réponses possibles)
- vous trouvez ailleurs les informations dont vous avez besoin 1
  - les informations sont trop incomplètes 2
  - les informations ne vous concernent pas 3
  - le traitement des sujets vous déplaît 4
  - NSP 5
17. Pour chacun de ces adjectifs, pouvez-vous me dire s'il s'applique à Syndicalisme-Hebdo ?
- facile à lire
  - s'applique 1
  - ne s'applique pas 2
  - ne se prononce pas 3
  - complet (id)
  - agréable à lire (id)
  - conforme à l'esprit de la CFDT (id)
  - proche du travail de terrain (id)
  - ouvert aux débats d'idées (id)
  - intéressant (id)
  - adapté à vos besoins (id)
  - trop optimiste sur les succès de la CFDT (id)
  - trop calqué sur la vérité officielle confédérale (id)
18. Au total diriez-vous que Syndicalisme-Hebdo est pour vous un journal...
- très réussi 1
  - plutôt réussi 2
  - pas très réussi 3
  - pas réussi du tout 4
  - NSP 5
19. Plus précisément, pour chacun de ces aspects de Syndicalisme-Hebdo, pouvez vous me dire si vous en êtes plutôt satisfait ou plutôt pas satisfait ?
- la couverture
  - plutôt satisfait 1
  - plutôt pas satisfait 2
  - ne se prononce pas 3
  - la mise en page (id)
  - les photos (id)
  - les dessins (id)
  - les éditoriaux (id)
  - les petits articles ("brèves") (id)
  - les dossiers et numéros spéciaux (emploi, économie, retraite...) (id)
  - les suppléments joints (id)
  - l'édition de votre fédération jointe au journal (id)
20. Parmi les informations traitées dans les rubriques de Syndicalisme-Hebdo, pouvez-vous me dire si vous en êtes plutôt satisfait ou plutôt pas satisfait ?
- les pages "Ensemble" sur les positions et les activités de la confédération
  - plutôt satisfait 1
  - plutôt pas satisfait 2
  - ne se prononce pas 3
  - les informations internationales et sur l'Europe (id)
  - les accords de branche et d'entreprise (id)
  - les conflits, grèves... (id)
  - les initiatives et les réalisations sur le terrain (id)
  - les expériences de syndicalisation (id)
  - les résultats des élections professionnelles (id)
  - La vie des organisations et des militants de la CFDT (id)
  - Les études et réflexions extérieures dans la page "Repères" (id)
  - la page juridique (id)

- (id)
21. Vous servez-vous, dans votre travail militant... (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)
- des informations contenues dans syndicalisme-Hebdo :
  - des dossiers
  - de l'affiche
  - des articles de réflexion, d'analyse
  - des informations sur les expériences syndicales
  - des résultats d'études
  - de la page juridique
22. Vous servez-vous de Syndicalisme-Hebdo... (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)
- pour rediffuser ses informations
  - pour discuter entre collègues et amis
  - pour vos réunions syndicales
  - pour préparer une négociation
  - lors de formations syndicales
23. Quelles que soient les critiques portées contre Syndicalisme-Hebdo, diriez-vous que l'existence d'un journal confédéral est...
- une très bonne chose 1
  - une assez bonne chose 2
  - une assez mauvaise chose 3
  - une très mauvaise chose 4
  - ne sais pas 5
24. Qu'attendez-vous le plus d'un organe confédéral ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)
- des informations précises (juridiques, techniques) sur l'actualité du monde du travail
  - des débats d'idées sur les grands problèmes sociaux ou de société
  - des informations sur les positions de la confédération
  - un tour d'horizon sur ce qui se passe dans la CFDT
25. Depuis combien de temps recevez-vous Syndicalisme-Hebdo ?
- depuis moins d'un an 1
  - entre 1 an et moins de 2 ans 2
  - entre 2 et 5 ans 3
  - plus de 5 ans 4
  - NSP 5
26. A ceux qui le reçoivent depuis moins de 2 ans : vous êtes destinataire de Syndicalisme hebdo depuis moins de deux ans, avez-vous souhaité être abonné ? (Oui=1 ; Non = 2 ; NSP =3)
27. Sexe de l'enquêté
- homme 1
  - femme 2
28. Age de l'enquêté
29. Branche d'activité :
- agro-alimentaire 01
  - construction-bois 02
  - chimie 03
  - métallurgie 04
  - mineurs 05
  - textiles 06
  - commerce-assurance-services 07
  - enseignement privé 08
  - ministère de l'intérieur, communaux 09
  - arsenaux et anciens combattants 10
  - finances 11
  - PTT 12
  - Enseignement public, recherche 13
  - Justice 14
  - Energie, gaz, électricité 15
  - Santé et sociaux 16
  - Transport et équipement 17
  - Maritime 18
  - Médias et culture 19



— Banque	20
— Sécurité sociale	21
— télécommunications	22
— Autres	23
30. Profession de l'enquêté :	
— agriculteur	1
— artisan, petit commerçant	2
— cadres supérieurs, professions libérales	3
— professions intermédiaires	4
— employés	5
— ouvriers	6
— retraités	7
31. Diplôme le plus élevé :	
— sans diplôme	1
— certificat d'études primaires	2
— ancien brevet, BEPC	3
— CAP, BEP	4
— bac enseignement général	5
— bac technique	6
— bac +2 (DEUG, DUT, BTS...)	7
— diplôme de l'enseignement supérieur	8
— ne sais pas	9
32. En quelle année avez-vous adhéré à la CFDT ?	
33. A quel niveau exercez-vous des responsabilités syndicales ?	
— bureau ou secrétariat de section	1
— conseil du syndicat	2
— UD ou URI	3
— fédération	4
— aucune	5
34. En quelle année avez-vous pour la première fois exercé une responsabilité syndicale ?	
35. Le temps que vous consacrez à l'activité syndicale, correspond-il à	
— un temps plein	1
— plus d'un mi-temps	2
— un mi-temps	3
— moins d'un mi-temps	4
36. Pouvez-vous me dire quelle est votre religion ?	
— catholique	1
— protestante	2
— juive	3
— musulmane	4
— autres	5
— non croyant	6
— NSP	7
37. Pour les catholiques : Allez-vous à la messe ?	
— tous les samedis ou dimanche	1
— au moins une fois par mois	2
— de temps en temps, quelquefois	3
— seulement pour les cérémonies et les fêtes	4
— jamais	5
— NSP	6
38. Sans penser aux élections, de quel parti ou formation politique vous sentez-vous le plus proche ?	
— extrême-gauche	01
— parti communiste	02
— parti socialiste	03
— mouvement des citoyens	04
— radicaux de gauche	05
— génération écologie	06
— les verts	07
— UDF	08
— RPR	09

— Front national	10
— NSP et refus	11
39. Etes vous adhérent d'un parti politique	
— oui	1
— non	2
— NSP	3
40. Si oui, lequel ?	
— extrême-gauche	01
— parti communiste	02
— parti socialiste	03
— mouvement des citoyens	04
— radicaux de gauche	05
— génération écologie	06
— les verts	07
— UDF	08
— RPR	09
— Front national	10
— NSP et refus	11